

**DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE****7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS**

Tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

Mél. : dlf78@club-internet.fr, site : www.langue-francaise.org

**N° 208****Avril - mai - juin 2003****DU PRÉSIDENT**

Le prix Richelieu à Claire Chazal. Jean DUTOURD ..... 2

**LE FRANÇAIS DANS LE MONDE**

La francophonie en Roumanie. Arlette RENAUD-BOUÉ ..... 4

Le français progresse en Suisse. Étienne BOURGNON ..... 6

L'anthropologie culturelle de langue française. Gabriel de BROGLIE ..... 8

Les brèves. Françoise MERLE ..... 11

**LES LANGUES DE L'EUROPE**

Oui à une Constitution européenne. Non à une langue unique. Claire GOYER..... 14

La langue du recrutement. Hervé LAVENIR de BUFFON. Antonio RODOTA ..... 15

Multilinguisme à l'ONU. .... 18

**LE FRANÇAIS EN FRANCE****Vocabulaire**

L'Académie gardienne de la langue. .... 19

Mots en péril. Jean TRIBOUILLARD ..... 20

Acceptions et mots nouveaux. .... 21

La peur panique. Maurice CARA ..... 22

Les mots des métiers. Pierre DELAVEAU ..... 25

À la tienne, Étienne ! Bernie de TOURS ..... 28

« *La pluie nous a débuez et lavez* ». Janet RAFFAILLAC ..... 30

Des sous ! Jean TRIBOUILLARD ..... 30

Ni en berne ni en rade ! Pierre DELOYE ..... 32

**Style et grammaire**

Couvent-elles souvent ? Joseph SANS ..... 33

L'interjection renforce les sentiments. Maurice AUBRÉE ..... 34

Voir. Jacques PÉPIN ..... 35

Pédophile ou philopède ? Chantal BUNEL ..... 36

Fondre comme neige au soleil. Jean-Claude TAFOUREAU ..... 38

Extraits de *La Lettre* du CSA. .... 38

Le saviez-vous ? ..... 39

**Humeur / humour**

L'aire du taon. Jean BRUA ..... 43

De l'usage incongru de l'agressivité. Xavier BOISSAYE ..... 44

Bons mots. Françoise FERMENTEL ..... 45

Perles glanées de-ci de-là. .... 45

Pour cent bacs, t'as plus rien ! Bruno DEWAELE ..... 46

**Agir ?**

Art roman et langue française. Pierre-Louis MALLÉN ..... 47

Phonèmes et graphèmes. Bernard MOREAU-LASTÈRE ..... 48

À propos des contrats d'intégration. Michel POUGEOISE ..... 49

Rencontres et démarches... Marceau DÉCHAMPS ..... 52

Sur l'internet. Guillemette MOUREN-VERRET ..... 53

**La langue française pour un écrivain : Rose CELLI ..... 54**

NOUVELLES PUBLICATIONS. Romain Vaissermann ..... 57

**VIE DE L'ASSOCIATION. .... I à XX****Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret**

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, Tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2003 - 2

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

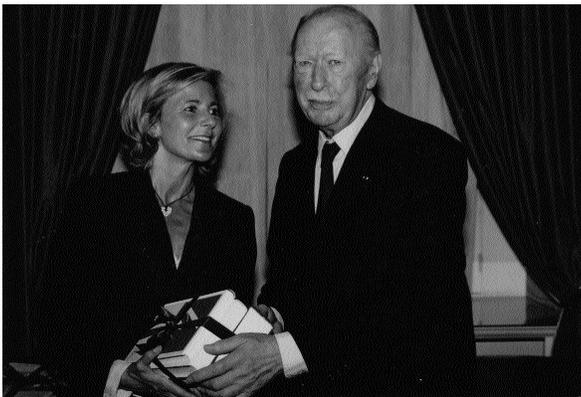
CPPAP n° 0303 G 59842

## DU PRÉSIDENT

### LE PRIX RICHELIEU À CLAIRE CHAZAL

J'ai rencontré pour la première fois Mme Claire Chazal aux éditions Flammarion en 1993. Elle avait écrit un livre que cette maison s'apprêtait à publier. Elle était assise bien sagement sur une chaise en attendant que la secrétaire l'introduisît dans le bureau de la directrice littéraire, Françoise Verny. On ne fait pas le portrait de Claire Chazal, que des millions de gens regardent tous les soirs. Mais, pour moi, c'était un visage nouveau. Je le trouvais si gentil, si modeste, si plein de bonne grâce que je m'arrangeai pour que la secrétaire me chuchotât discrètement le nom de cette femme de lettres atypique.

Et puis, là-dessus, dix ans ont passé, Claire Chazal est restée, inchangée, la jeune femme ou la jeune fille que j'avais entrevue aux éditions Flammarion ; sauf qu'à présent la France entière et probablement l'Europe savent comment elle s'appelle. Mieux encore, elle incarne un certain type féminin qui correspond à un idéal secret des Français. Qui s'étonnera d'apprendre qu'elle est née à Thiers, et qu'elle est, comme Chabrier et Vialatte, une enfant de l'Auvergne, du Puy-de-Dôme, du centre même de notre terre ?



Ce n'est pas seulement pour son charme que notre association a décidé de conférer son prix Richelieu à Mme Claire Chazal, encore qu'elle le méritât bien pour cela, mais parce qu'elle est un peu, dans son genre, une héroïne. Je veux dire qu'elle se sert impavide de la

langue française dans l'endroit au monde où c'est le plus inattendu, à savoir la télévision, inlassable productrice de cuirs, de pataquès, de tautologies, de barbarismes, de solécismes, d'américanismes traduits mot à mot, de charabia international. Lorsqu'elle est, comme on dit, à



l'antenne, le téléspectateur est sûr qu'il n'entendra pas une de ces horreurs linguistiques qui rendent la vie si amère pour les âmes sensibles du XXI<sup>e</sup> siècle.

Eh bien, Madame, pour ces quelques raisons que je viens d'exposer et une trentaine d'autres qui seraient peut-être longues à énumérer, je vous prie d'accepter une des décorations les plus enviées qui puissent être attribuées de nos jours : le prix Richelieu pour l'année 2003.

**Jean DUTOURD**  
*de l'Académie française*

**Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.**

M. (en capitales) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou Mme (en capitales) .....

Adresse : .....

M. ou Mme (en capitales) .....

Adresse : .....

## LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

### LA FRANCOPHONIE EN ROUMANIE



Lors de notre dernier voyage, en avril 2003, nous avons une nouvelle fois constaté avec regret l'immense découragement des professeurs de français roumains. Si les institutions françaises se donnaient la peine de faire vivre et non **survivre** la francophonie en Roumanie, la langue française regagnerait rapidement du terrain.

*« En réclamant des moyens pédagogiques corrects et modernes, nous ne faisons pas la mendicité auprès des organismes français, nous ne faisons qu'honorer votre langue et votre culture. Pourquoi cet abandon de la France, tandis que le gouvernement anglais met gracieusement et généreusement tout matériel didactique, informatique et autre à la disposition des professeurs d'anglais et des responsables d'espaces anglophones ? Les élèves et les professeurs ont bien du mérite de rester fidèles à l'étude et à l'enseignement du français. Quel est l'attrait d'apprendre une langue si aucune possibilité d'échange épistolaire ou scolaire ne permet de la pratiquer en dehors de la salle de classe ? »,* nous confiait une responsable de bibliothèque.

C'est pour répondre à cette demande que DEFY\*, après avoir offert, en 2000 et 2001, plusieurs postes informatiques à la bibliothèque française de Brasov, a épaulé la création d'une activité de ciné-club dont l'inauguration a eu lieu en août 2002. Depuis, plus de soixante personnes se réunissent régulièrement pour assister à la projection de films et documentaires français suivie de débats.

Cette année, l'association a consacré l'essentiel de ses moyens à aider l'école d'une petite ville, dans le nord-est de la Roumanie, à une vingtaine de kilomètres de la frontière ukrainienne, dans une région où la quasi-totalité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Au cours de



notre récent voyage, grâce au dynamisme du directeur, également professeur de français, plusieurs réalisations pratiques ont été menées à bonne fin. En plus de l'appareil audio, des cassettes et des livrets de chansonnettes (réalisés par la présidente), de nombreux livres et fournitures scolaires, des jeux éducatifs et de plein air... nous avons apporté des fonds. Notre don, 54 millions de lei (1 500 €), plus important que le budget annuel de la mairie pour les quatre écoles de la commune, a permis la réparation urgente d'une partie du toit (il pleuvait dans quatre salles de classe), l'achat d'extincteurs, le remplacement de chaises... Nous avons aussi offert un petit appareil photo numérique, outil principal pour l'illustration d'un petit journal en français, rédigé et réalisé par les enfants, qui sera un merveilleux moyen d'échange franco-roumain.

En Roumanie, l'apprentissage d'une première langue étrangère (le français ou l'anglais) commence dès la 2<sup>e</sup> classe – élèves de 8 ans – avec deux heures de cours par semaine. Une deuxième langue étrangère s'étudie à partir de la classe de 5<sup>e</sup> – élèves de 11/12 ans. Le dialogue est largement favorisé dans les classes de langues. Nous avons assisté au cours des tout-petits et avons été émerveillés des connaissances déjà acquises en ce domaine.

Nous sommes aussi allés au lycée Étienne-le-Grand de Suceava, où nous avons apporté des cassettes vidéo de films documentaires et touristiques, des livres, des dictionnaires, des magazines, des affiches... Professeurs et élèves de 17/18 ans avaient organisé une petite manifestation récréative : un poème d'Eminescu, un de Jacques Prévert, une chanson de Jo Dassin, une saynète, le tout déclamé dans un parfait français, où seuls les *r* très roulés nous rappelaient que les jeunes gens n'étaient pas de chez nous.

Pour les aider à approfondir l'étude de notre langue, DEFY recevra, en juillet, deux jeunes Roumaines de 24 ans qui effectueront un stage d'observation en entreprise.

Afin de diversifier les méthodes d'apprentissage et de rendre plus attrayante l'étude du français, un nouveau projet nous tient à cœur : **la création d'un club de français** à l'école Dimitrie-Cantemir à Galatzi, dans l'est du pays, sur les bords du Danube. L'école compte 939 élèves. Ce club devra être doté d'une bibliothèque, de jeux didactiques, d'un téléviseur, d'un magnétoscope, d'un ordinateur...



Il est un fait indéniable que nous constatons à chacun de nos voyages, c'est l'intérêt que manifestent les francophones pour notre pays, notre culture, notre langue. Ne les décevons pas ! Il est infiniment regrettable que la France ne les aide pas davantage. Nos actions donnent de la joie aux élèves et font connaître la culture française. Elles redonnent énergie et courage à nos amis francophiles. Multiplions-les !

**Arlette RENAUD-BOUÉ**

\* **DEFY** : Développement de l'entraide francophone yvelinoise.

Les bibliothèques et les Alliances françaises souhaitent recevoir, entre autres, des magazines et des affiches représentatives de la France.

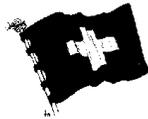
Plusieurs adhérents de DLF, membres de DEFY, ont participé à nos actions. Nous les remercions vivement et encourageons tous ceux qui souhaiteraient nous connaître à visiter le site internet <http://perso.club-internet.fr/rolrena> (tél. : 01 30 51 45 73).

## LE FRANÇAIS PROGRESSE EN SUISSE



L'Office fédéral de la statistique a publié, en décembre 2002, les résultats du recensement de la population de l'an 2000 touchant le domaine des langues. Il ressort de ces données que 63,7 % de la population suisse a déclaré l'allemand comme langue principale. Cette proportion est presque identique à celle du recensement de 1990 (63,6 %).

De son côté, le français a beaucoup progressé au cours de ces dix années : il passe, en effet, de 19,2 % à 20,4 %. Le nombre de personnes dont la langue principale est le français a augmenté de 12,4 % pour atteindre 1 485 056 sur une population résidante de 7 288 010. Cette progression, qui représente le double de l'augmentation de la population résidante (6 %), s'est produite surtout dans les cantons de Genève et de Vaud, dans la partie francophone des cantons du Valais et de Fribourg, et aussi dans nombre de cantons alémaniques.



La part du français s'est accrue de 20,5 % à 21 % pour la population de nationalité suisse et de 13,3 % à 18 % pour la population résidante étrangère. La part des Suisses parlant l'allemand a légèrement diminué (de 73,4 % à 72,5 %), mais le nombre d'étrangers parlant allemand a augmenté de 19,6 % à 29,4 %.

En revanche, l'italien a régressé de 7,6 % à 6,5 % et le romanche de 0,6 à 0,5 %. Cependant, le nombre d'italophones, s'il a diminué parmi la population étrangère, a progressé de 20 000 dans la population suisse, pour atteindre 249 000 personnes. C'est principalement dans le canton du Tessin – où l'allemand est en recul – que cette augmentation s'est produite.

Quant au romanche, l'érosion s'est poursuivie dans ce laps de temps, bien qu'à un rythme plus lent.

Le recensement donne aussi des renseignements sur les connaissances linguistiques des immigrés. La part des étrangers (au nombre de 1 495 551, soit 20,5 % de la population) indiquant une langue nationale suisse comme langue principale est passée de 56,7 % en 1990 à 62,3 % en 2000. Il s'agit surtout de l'allemand et du français, l'italien ayant diminué en raison du retour dans leur pays de nombreux ressortissants italiens.

L'Office fédéral de la statistique souligne l'amélioration très nette de l'intégration linguistique des étrangers. Les langues nationales de la Suisse se sont renforcées et revitalisées grâce au principe de la territorialité. Mais, parallèlement, le plurilinguisme a progressé.

La grande majorité des étrangers nés en Suisse déclarent une langue nationale suisse comme langue principale. La proportion est comprise entre 70 % et 80 % chez les Espagnols, les Hongrois et les Tchèques, entre 60 % et 65 % chez les Portugais et les Turcs ; elle atteint presque 60 % chez les ressortissants de l'ancienne Yougoslavie. En revanche, elle n'est que de 37 % chez les personnes venant du Sri Lanka. Les étrangers nés en Suisse qui ne parlent aucune langue nationale sont presque tous des enfants d'âge préscolaire. Les écoles suisses contribuent fortement à leur intégration linguistique.

**Étienne BOURGNON**  
*Cercle François-Seydoux*

## L'ANTHROPOLOGIE CULTURELLE DE LANGUE FRANÇAISE

*Le père Sélim Abou, recteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, recevait, le 17 octobre 2002, le prix culturel de la Fondation Louis D. Cette fondation, créée en janvier 2000, sous l'égide de l'Institut de France, attribue chaque année deux grands prix (prix scientifique et prix culturel), dotés chacun de 750 000 euros.*



*M. Gabriel de Broglie, de l'Académie française, membre du comité d'honneur de DLF, nous a adressé le discours qu'il a prononcé à cette occasion. Nous en extrayons pour nos lecteurs les passages qui touchent à la culture et à la langue françaises.*

Partout dans le monde, les relations interethniques prennent une importance primordiale, qu'elles soient abordées sous l'angle de l'identité, de la race, de la langue, de la culture, de la religion. Et l'on voit bien que l'anthropologie, culturelle en particulier, qui tente de saisir le jeu de ces différents paramètres dans les relations interethniques, et de préciser le rôle de l'État vis-à-vis des cultures et des problèmes d'acculturation, devient une discipline essentielle des sciences humaines. [...]

La France a joué un rôle pionnier dans la naissance et le développement de l'anthropologie et, aujourd'hui encore, développe une conception très équilibrée, très ouverte, des relations interethniques et interculturelles. L'Histoire pèse de tout son poids dans notre pays, et l'identité nationale qu'elle a façonnée s'affirme contre tous les hégémonismes et tous les nivellements, fût-ce en invoquant à tout moment une exception nationale ou culturelle, que la splendeur de notre héritage et la vitalité de notre culture ne justifient aucunement à titre d'exception.

Dans l'éventail très ouvert des doctrines anthropologiques dans le monde d'aujourd'hui, les conceptions françaises présentent trois caractères originaux. Elles ne sont pas, ou plus du tout, impérialistes et ne contiennent plus une parcelle d'esprit de domination, ni ethnique, ni politique, ni religieuse. Quelle que soit la virulence des discussions à



travers le monde sur les séquelles de la colonisation, nul ne peut reprocher à la France d'avoir commis le crime d'ethnocide culturel que certains forums mondiaux évoquent parfois. Au contraire, la présence française outre-mer a ouvert à de nombreux peuples l'accès à la science, au mouvement de l'Histoire, à la communication mondiale, à l'économie internationale.

D'autre part, à la différence de quelques autres nations de l'Occident, la France n'a pas abdiqué son aptitude à réussir une certaine assimilation de communautés vivant de longue date sur son territoire ou immigrées à une date récente ou bénéficiant de son influence culturelle. Au contraire, cette influence a permis à ces communautés de mieux connaître et d'enrichir leur propre héritage culturel.

Ici intervient le troisième caractère : c'est le propre de la culture française d'être ouverte sur les autres cultures. Alors que d'autres nations européennes mettent comme nous en avant les différences culturelles, elles conçoivent plutôt une indifférence à l'égard des autres cultures, ce qui est sans doute une nouvelle forme d'ethnocentrisme. Ce n'est pas le cas de la France. L'anthropologie française repose sur le sens de la responsabilité, de l'échange avec les autres cultures et, plus profondément, sur une vocation à favoriser le passage d'une culture à l'autre, de servir de passerelle entre elles.

Il faut reconnaître que ces précieux caractères sont tous hérités de l'outil merveilleux qui est à notre disposition, la langue française. On ne dira jamais assez la force des analyses qu'a développées sur ce thème Léopold Sédar Senghor. « *Langue des dieux* », dit-il, la langue française est « *le rendez-vous du donner et du recevoir* », l'instrument des échanges des différentes civilisations et de leur fécondation. Elle est nécessaire, car sur elle repose le progrès de la civilisation.

La conception française de l'anthropologie est donc une anthropologie de langue française. Elle est polycentrique et harmonique. Elle s'élabore au Canada, au Québec, en Belgique et au Liban. Nulle part comme dans ce dernier pays les relations interethniques et interculturelles ne se trouvent plus au centre de l'identité nationale. Nulle part la langue française n'exprime mieux la diversité culturelle, religieuse et linguistique du pays. C'est dans ce pays que Senghor a trouvé, pour le rayonnement de la langue



française, un autre chantre, le père Sélim Abou, philosophe et anthropologue de réputation mondiale, recteur de la célèbre université Saint-Joseph de Beyrouth. Il quittera ses fonctions de recteur en 2003. Il crée et sera le titulaire d'une chaire d'anthropologie interculturelle, de langue française.

Accorder pour la première fois, sur la proposition du jury culturel présidé par Mme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, le grand prix culturel de la Fondation Louis D. de l'Institut de France à la création de cette chaire nouvelle par le père Sélim Abou est une démarche vraiment fondatrice, qui contribuera à une meilleure compréhension des relations entre les hommes, les groupes sociaux et les cultures, et donc d'un retentissement universel.

**Gabriel de BROGLIE**  
*de l'Académie française*

\* Le père Selim Abou, S.J., est né à Beyrouth en 1928. Docteur ès lettres, professeur de philosophie et d'anthropologie, il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Le Bilinguisme arabe-français au Liban* (PUF, 1962) ; *L'Identité culturelle* (Paris, 1981, 1995), *Cultures et droits de l'homme* (Hachette, 1992) ; *La République jésuite des Guaranis (1609-1768) et son héritage* (Perrin, Unesco, 1995). Il a dirigé aussi plusieurs ouvrages collectifs, dont, avec Katia Haddad, *Une francophonie différentielle* (L'Harmattan, 1994) et *La Diversité linguistique et culturelle et les Enjeux du développement*, (AUPELF/UREF et université Saint-Joseph de Beyrouth, « Actualité scientifique », 1997).

Le diplôme d'honneur\* que DLF m'a décerné me fait un très grand plaisir. J'en remercie Défense de la langue française. Quarante ans déjà... Je ne peux y croire !

Comme fils d'immigrés russes, de tous les honneurs que la France m'a attribués, c'est celui-ci qui me touche le plus. Cela, parce que le français est la langue de ma patrie d'adoption, celle que mes parents ont choisie pour moi.

**Jean KOVALEVSKY**  
*membre de l'Institut*

\* Cf. page VI.

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

## de la Francophonie

## de chez nous

## et d'ailleurs

## ● CAMBODGE :

Organisé à Phnom Penh (11 - 13 mars), le colloque annuel de l'AIMF\*, présidé par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, avait pour thème : « Décentralisation et aménagement de l'espace urbain ».

● À partir de 1857, les Savoyards ont émigré massivement en Argentine, où ils ont fondé trois villes : San José, Colon et Villa Elisa. Deux d'entre elles abritent désormais un centre culturel Savoie-Argentine, ouvert à tous, où l'on donne des cours de français. (*Géo*, mars 2003.)

## ● ROUMANIE :

– Elena Traila, présidente de l'Alliance française de Craiova, signale que le concours La Plume d'or était inscrit au programme de la Semaine de la Francophonie dans cette ville, le 19 mars.

● Le 25 avril a eu lieu la première émission d'un cycle de visioconférences mensuelles à destination du personnel judiciaire de six pays francophones d'Afrique, à partir du siège parisien de la Banque mondiale. Le partage d'une langue commune et les techniques de la formation à distance permettent d'unir des hommes et des femmes soucieux de parfaire et d'actualiser leur formation professionnelle.

● Le 4 juillet aura lieu à Grenoble II un colloque sur « La diversité linguistique dans l'Union européenne : chance ou handicap à l'heure des élargissements ».

● *La Gazette de la presse francophone* rend compte d'une mission de CFI (Canal France international) qui offre 8 000 heures de programmes français à 150 chaînes de télévision installées dans les pays émergents.

## ● BELGIQUE :

– Inquiet de voir que les « 300 000 francophones de Flandre [étaient] exclus de la Journée internationale de la Francophonie », Edgar Fonck, directeur de l'APFF\*, a interrogé tous les partis politiques et envoyé le 12 mars un communiqué de presse où figuraient les questions posées.

– La revue *Wallonie/Bruxelles* a édité un numéro très intéressant sur Jacques Brel, fêté à Bruxelles du 20 mars 2003 au 17 janvier 2004. On y insiste sur l'homme de scène et de spectacle que fut avant tout Brel. Selon J. P. Grafé, un de ses amis, il voulait communiquer au monde la soif de justice qu'il avait en lui.

– Le prix des Cinq Continents de la Francophonie sera remis à Bruxelles, le 17 octobre.

## ● TUNISIE :

– Moncef Gouja, journaliste et directeur du quotidien *La Presse*, vient de relancer la section tunisienne de l'UPF\*, dont il devient le directeur.

– Mme Tlili, membre de DLF, professeur de CM2 à l'école Paul-Verlaine de La Marsa, nous a envoyé une remarquable poésie (« Bonne Année 2003, la Terre ») écrite par ses élèves, auxquels elle a imposé de nombreuses contraintes thématiques et grammaticales.

## ● GRÈCE :

L'École française d'Athènes a regroupé dans une bibliothèque numérique baptisée Cefael\* plus de cinq cents volumes sur le monde grec, qu'elle a publiés depuis 1877.

\* Collections de l'École française d'Athènes en ligne : <http://cefael.efa.gr>

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

## de la Francophonie

## de chez nous

## et d'ailleurs

## ● CANADA :

– Adrienne Clarkson, gouverneur général du Canada, a fait trois ans d'études en France ; elle insiste sur le fait qu'au Canada, hors Québec, 1,5 million de francophones et 300 000 anglophones étudient le français.

– Antonine Maillet est acadienne. Son mari, John Ralston Saul, francophile et militant du bilinguisme, anime la conférence nationale « Le français pour l'avenir ».

– Au Québec, la loi 101, qui oblige les entreprises, pour accéder aux subventions et aux crédits, à obtenir le « certificat de francisation », a évité la disparition du français.

– *Québec Info*, avec ses rubriques culturelle, politique, économique et sportive, ne sera plus diffusé qu'en version électronique.

Site : [www.quebecmonde.com/quebec-info.htm](http://www.quebecmonde.com/quebec-info.htm)  
Abonnement : [info@quebecmonde.com](mailto:info@quebecmonde.com)

– Au Nouveau-Brunswick, l'hebdomadaire francophone *Madawaska* a été acheté par le groupe Irving (anglophone). Du coup, le quotidien *L'Acadie nouvelle* a annoncé qu'il n'était pas à vendre !

## ● SUISSE :

Dans la revue belge *Francophonie vivante*, Étienne Bourgnon rappelle que 20,4 % des Suisses sont francophones. Par ailleurs, M. Bourgnon nous signale que l'université de Lausanne aide depuis dix ans le département français de celle de Tirana (Albanie).

– Le 17<sup>e</sup> Salon du livre de Genève (30 avril - 4 mai) a réuni 500 exposants. Étaient à l'honneur les écrivains grecs, les

éditeurs zurichois et le peintre Toulouse-Lautrec. En raison de la situation internationale, le nombre de visiteurs (110 000) fut un peu inférieur à celui de l'an dernier.

– Du 5 au 9 mai, la chaîne Espace 2 de la Radio suisse romande a consacré son émission « Si vous saviez » au français et aux patois de la Suisse francophone. Cinq universitaires ont traité des accents, des helvétismes, des tournures de phrases, dont celles venant des patois, par rapport au français standard, ainsi que du bilinguisme dans la ville de Bienne.

– Les conseils scientifique, administratif et associatif de l'AUF\* se sont réunis à Neuchâtel du 11 au 15 mai pour examiner l'avenir de la science et de la recherche francophones, la collaboration interuniversitaire et le développement des bourses d'études. M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF\*, avait fait le déplacement en Suisse.

## ● MAROC :

La prochaine Conférence ministérielle de la Francophonie sur les techniques de l'information et de la communication se tiendra, les 4 et 5 septembre, à Rabat.

<http://agence.francophonie.org>

## ● ÉTATS-UNIS :

– Le 30 avril, une plaque commémorative de la cession de la Louisiane (30 avril 1803) a été dévoilée à la Bibliothèque nationale, sous le haut patronage de M. Christian Poncelet, président du Sénat, et de S. Exc. Howard Leach, ambassadeur des États-Unis.

Cette commémoration est mise à profit par le bureau de l'Éducation élémentaire et secondaire de Louisiane pour promouvoir

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

### de la Francophonie

### de chez nous

### et d'ailleurs

une Louisiane bilingue et renforcer les liens avec la communauté francophone internationale

– L'université d'Albany a un projet de recherche concernant une forme de français parlé par des immigrants franco-canadiens, originaires du Québec, et par des Acadiens, tous venus dans le nord-est des États-Unis de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la deuxième concentration de locuteurs de français.

– FLFA\* organise un voyage dans le Middle West, le Missouri et Chicago, du 30 septembre au 11 octobre.

#### ● VIETNAM :

– « *Seul quotidien national de langue française* », *Le Courrier du Vietnam*, diffusé sur l'internet\*, consacre plusieurs pages à la rubrique « Francophonie ».

\* <http://lecourrier.vnagency.com.vn>

● La maison du droit vietnamo-française créée en 1993 sur le campus de l'université de droit de Hanoi – codirigée par un magistrat français, Joel Sollier –, est partenaire de l'École nationale de la magistrature de Bordeaux, et forme, en français, des magistrats et des professionnels du domaine judiciaire.

● Jean de la Guérvrière, après *Les Fous d'Afrique, histoire d'une passion française* (Seuil, 2001), couronné par l'Académie des sciences d'outre-mer, vient de publier un magnifique ouvrage : *Exploration de l'Afrique noire* (Éditions du Chêne, 216 p. illustrées, 45,50 €). C'est la chronique passionnante d'une découverte progressive, qui va de la conquête de la Nubie par les pharaons jusqu'aux explorations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

● L'AIF\* a décidé d'organiser des rencontres sur les cultures qui ont le français en partage. La première « Table à palabres » a reçu, en présence du président Abdou Diouf, Erik Orsenna, de l'Académie française, qui a présenté son dernier roman *Madame Bâ* (Fayard/Stock, 490 p., 22 €). Avec son entrain habituel, cet autre fou d'Afrique a dit son bonheur de voir les Africains contribuer à « *cette création commune* » qu'est notre langue.

● Du 17 au 20 septembre, à Limoges, la 3<sup>e</sup> rencontre internationale des jeunes francophones, organisée par l'AIJF\* aura pour thème : « Solidarité internationale en Francophonie ».

Tél. : 06 12 38 80 33,  
courriel : [univerlibres@cooperation.net](mailto:univerlibres@cooperation.net)

**Françoise MERLE**

\* AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

\* AIJF : Association internationale des jeunes francophones

\* AIMF : Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones

\* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

\* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

\* FLFA : France-Louisiane Franco-Américaine

\* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

\* UPF : Union internationale de la presse francophone.

## LES LANGUES DE L'EUROPE



### OUI À UNE CONSTITUTION EUROPÉENNE NON À UNE LANGUE UNIQUE

Bien que la conférence de Laeken n'ait pas donné expressément mandat à la Convention pour préparer le statut des langues, cette question est au cœur de toute l'architecture de la nouvelle Europe. Ne mériterait-elle pas un groupe de travail de conventionnels conduisant à un article de la nouvelle Constitution ?

Il n'est pas seulement question de préserver la diversité culturelle, tarte à la crème de tout discours officiel, mais bien de rééquilibrer l'usage des langues, notamment dans les institutions, sachant que langues, emploi et rayonnement économique sont liés. Nous voyons avec inquiétude la montée des discriminations linguistiques dans les organisations internationales qui privilégient l'embauche des anglophones de naissance.

Dans le traité d'Union européenne, toutes les langues sont déclarées officielles et le Parlement européen a réaffirmé ce principe en 2001. Néanmoins, on constate que le déséquilibre linguistique s'accroît d'année en année. Si une étude sérieuse n'est pas faite, si un consensus n'est pas trouvé, l'Europe s'orientera vers l'usage d'une langue unique, l'anglais, la langue au moindre coût. N'est-il pas nécessaire de réfléchir aux inconvénients du monopole de fait qui s'installe et de préserver un multilinguisme réel pour que la Convention atteigne son objectif de fonder une Europe proche des citoyens ?

L'adoption – officieuse – d'une langue unique aboutirait à l'appauvrissement de l'Europe, affaiblirait son rayonnement dans le monde et provoquerait tôt ou tard des réactions hostiles à l'Union. Conserver le principe de diversité linguistique dans le travail quotidien des institutions constitue donc un des défis de l'élargissement. La devise de l'Europe n'est-elle pas « *l'unité dans la diversité* » ?



Les Conseils européens successifs sont restés muets sur la question des langues, entérinant l'Europe des élites, fin prêtes à jouer leur rôle dans le « village mondial », et ignorant l'Europe de la masse, laissée pour compte, désorientée et sans repères, colonisée de l'intérieur. Quelle Europe les pays de l'Est vont-ils rejoindre, eux qui sont contraints par l'Union de négocier en anglais ? Ils se plient à cette exigence (ils n'ont pas le choix) bien que certains aient demandé d'utiliser l'allemand ou le français. Selon l'Eurobaromètre, pour 63 % des Européens l'élargissement signifie que nous devons mieux protéger notre langue. Le réveil sera sûrement douloureux...

L'originalité de la méthode adoptée par la Convention est de se demander ce que veulent les citoyens. Au-delà des moyens institutionnels futurs de l'Union, qu'ils sont occupés à organiser, peut-on espérer que les conventionnels ne passeront pas à côté de la finalité du traité de Rome (article 2) : « promouvoir un développement harmonieux » ?

**Claire GOYER**

---

## LA LANGUE DU RECRUTEMENT

*Notre administrateur Hervé Lavenir de Buffon nous a proposé de publier cet échange de lettres avec le directeur de l'Agence spatiale européenne.*

Monsieur le Directeur général,

Plusieurs membres du Parlement européen m'ont fait part de leur surprise et de leur mécontentement, à la suite de la publication par l'A.S.E. d'une annonce de recrutement d'ingénieurs, dans le journal *Le Monde* du 1<sup>er</sup> avril dernier, annonce rédigée uniquement en langue anglaise.

De fait, dans un journal de langue française et pour des postes de travail respectivement basés aux Pays-Bas et en Italie, rien ne semble imposer ou



justifier l'usage exclusif de la langue anglaise, que ces parlementaires considèrent comme tout à fait contraire à l'esprit européen.

Je ne puis que partager ce point de vue, en tant que président du Centre d'études et d'action européennes et membre du Comité directeur du mouvement paneuropéen, et je note que, sur la même page, la Cour pénale internationale publiait, elle, deux annonces, rédigées uniquement en français.

Certains de ces parlementaires, qui envisageraient de donner une suite politique à cette affaire, font observer que, de plus, le logo « ESA », assorti des mots « *European Space Agency* », devrait être bilingue, et dans les mêmes caractères, pour le français comme pour l'anglais, cette dernière langue, rappellent-ils, n'étant reconnue comme idiome unique ou prépondérant dans aucune institution européenne...

Ayant à rédiger un rapport sur le problème linguistique européen, rapport qui nous a été demandé par plusieurs autorités gouvernementales européennes, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire part des suites que vous envisageriez de donner aux réactions suscitées par cette malencontreuse publication en anglais dans un journal français.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Hervé LAVENIR de BUFFON**

\* \* \* \* \*

\* \* \*

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir porté à ma connaissance les réactions que notre annonce parue dans le journal *Le Monde* du 1<sup>er</sup> avril dernier a suscitées auprès de plusieurs membres du Parlement européen.

Soyez certain que l'Agence spatiale européenne est une organisation multiculturelle par essence, où l'on est très sensible à la question linguistique.



La Convention portant création d'une Agence spatiale européenne ne règle pas la question des langues. Il n'existe en effet pas de langues officielles, mais bien des langues de travail, qui sont l'anglais et le français. Nos vacances de poste publiées à l'extérieur précisent que : *« Les langues de travail de l'Agence sont l'anglais et le français. Une bonne connaissance de l'une de ces deux langues est exigée. La connaissance d'une langue d'un autre État membre constituerait un atout. »*

Lorsque l'anglais et le français sont exigés (pour les postes de haut niveau et pour ceux de nature administrative), le libellé devient :

*« Les langues de travail de l'Agence sont l'anglais et le français. Une bonne connaissance de l'une de ces deux langues est exigée, ainsi qu'une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues. Celle de la langue d'un autre État membre constituerait un atout. »*

Les annonces que nous passons dans la presse ne sont que des appels à candidatures rédigés de façon succincte et attractive et renvoyant aux vacances de poste officielles qui contiennent toutes les informations nécessaires, dont les langues de travail. Il serait donc extrêmement coûteux et inapproprié de devoir faire paraître ces vacances de poste intégralement dans les médias.

Dans le cas de l'annonce visée dans votre lettre, nous nous adressons à des spécialistes de l'informatique – domaine dans lequel l'anglais est de pratique courante et nécessaire – devant s'expatrier en Hollande ou en Italie. Il y a donc une certaine logique à avoir ainsi privilégié la langue anglaise dans ce contexte. Nous avons par ailleurs été informés par la régie publicitaire qu'il n'aurait pas été possible de faire paraître dans un journal français une annonce en langue anglaise pour un poste en France.

Soyez toutefois certain que j'ai pris bonne note de votre point de vue et de vos recommandations et que nous allons en tenir compte autant que faire se peut dans nos prochaines campagnes de recrutement.

J'espère avoir répondu à vos préoccupations et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

**Antonio RODOTA**

## MULTILINGUISME À L'ONU

*La diversité linguistique et culturelle préoccupe les Nations unies, comme le montre la résolution adoptée le 15 février 2002 par l'Assemblée générale, lors de sa 94<sup>e</sup> séance plénière. En voici quelques extraits.*

L'Assemblée générale,

*Considérant* que l'Organisation des Nations unies pratique le multilinguisme en tant que moyen de favoriser, défendre et préserver la diversité des langues et des cultures au niveau mondial,

*Considérant également* qu'un véritable multilinguisme favorise l'unité dans la diversité et l'entente internationale, [...]

3. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat est disposé à encourager les fonctionnaires à utiliser dans les réunions officielles avec services d'interprétation toute langue qu'ils maîtrisent parmi les six langues officielles ; [...]

6. *Encourage* les fonctionnaires de l'Organisation des Nations unies à continuer d'utiliser activement les moyens de formation existants afin d'acquérir et d'améliorer la connaissance d'une ou plusieurs langues officielles de l'Organisation ;

10. *Rappelle en outre* sa résolution 56/64 B et souligne l'importance du multilinguisme dans les activités de relations publiques et d'information de l'Organisation des Nations unies ;

12. *Se félicite* que la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ait décidé, le 17 novembre 1999, de proclamer le 21 février « Journée internationale de la langue maternelle », et demande aux États membres et au Secrétariat d'encourager la conservation et la défense de toutes les langues parlées par les peuples du monde entier ;

13. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa cinquante-huitième session, des mesures que peuvent prendre les États membres et les organismes internationaux des Nations unies pour renforcer la défense, la promotion et la conservation de toutes les langues, en particulier des langues parlées par des personnes appartenant à des minorités linguistiques, ainsi que des langues menacées d'extinction ;

14. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Multilinguisme ».

## LE FRANÇAIS EN FRANCE

### L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

#### Les emplois recommandés ou déconseillés\*

**MINORANT** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Participe présent substantivé de *minorer*.

**MATH.** Élément d'une partie d'un ensemble ordonné, tel que tous les autres éléments de cette partie lui sont supérieurs (par opposition à *majorant*).

**S'emploie uniquement en mathématiques.**

**MONSIEUR** (*on se prononce eu ; r ne se fait pas entendre*) n. m. (pl. *Messieurs*). XIII<sup>e</sup> siècle, *monsor*. Composé de *mon* et de *sieur*, « seigneur, sire ».

**I.** Titre d'honneur qu'on donne à un homme, en lui parlant ou en parlant de lui. (On peut écrire par abréviation *M.* pour *Monsieur*, *MM.* pour *Messieurs*, devant un nom de famille, un titre ou une qualité, mais on écrit *Monsieur* en toutes lettres quand il s'agit d'un titre honorifique consacré par l'histoire, dans les suscriptions et les formules de politesse de la correspondance.

**1.** Titre donné, sous l'Ancien Régime, aux hommes de condition, nobles ou bourgeois. *Monsieur de Saint-Simon. Monsieur Jourdain*. [...]

Spécialt. *Monsieur de Paris, de Béthune*, le bourreau de Paris, de Béthune.

Au pluriel. *Messieurs de Port-Royal*, les solitaires de Port-Royal [...].

**Absolt.** et avec une majuscule. A désigné, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'aîné des frères du roi. *La maison de Monsieur. Monsieur et Madame*. **HIST.** *La paix de Monsieur*, signée avec les protestants en 1576, par l'entremise du duc d'Alençon, frère du roi Henri III. [...]

**2.** Titre qu'on donne à un homme à qui l'on parle ou écrit, ou de qui l'on parle, par déférence, par civilité. *Bonjour, Monsieur. Voyez cette affaire avec monsieur. Mesdames et Messieurs. La formule « Messieurs dames ! » n'est pas correcte.*

Devant le nom de famille. *Je vous présente Monsieur Untel. Monsieur et Madame X.* (S'omet habituellement pour parler des gens célèbres ; ne s'emploie pas, en règle générale, devant le nom d'un artiste, d'un auteur après sa mort.)

Dans la correspondance. *Cher Monsieur. Monsieur et cher ami.* **L'usage élégant, dans la correspondance manuscrite, était de libeller l'adresse d'une lettre : À Monsieur, Monsieur Untel. On rencontre aussi : À Monsieur le Professeur, Monsieur Untel.**

Suivi d'un titre militaire, peut être employé dans la correspondance, en formule d'appel ou de courtoisie. *Monsieur le général. Monsieur l'amiral*. [...]

**3.** Peut s'employer pour manifester de l'humeur à une personne avec qui l'on est habituellement en termes familiers. *Allez, Monsieur, vous me fâchez !* [...]

**II.** Précédé d'un article, d'un déterminant. **1.** Tout homme adulte dont on parle avec civilité. *Un monsieur vous demande. Un monsieur et une dame*. [...]

**2.** Précédé de l'adjectif possessif, pour appuyer l'expression de la condescendance ou du mépris. [...] *Mon bon monsieur, mon brave monsieur, vous ne m'apprenez rien.*

\* Extraits des fascicules MERLAN à MODÉRANTISME (6 août 2002) et MODÉRATEUR à MOUDRE (22 janvier 2003) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

Les deux premiers tomes de la neuvième édition du *Dictionnaire de A à MAPPEMONDE* sont en vente en librairie et consultables sur l'internet à l'adresse suivante : <http://zeus.inalf.fr/academie9.htm>

## MOTS EN PÉRIL

**DÉCHEVELER** v. Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

« *Les nymphes des lieux en hurlèrent  
Et leurs têtes déchevelèrent.* » (Scarron.)

Il semble que *décheveler* annonce un désordre plus grand qu'*écheveler*.

**DÉCONCERT** n. m. Perte du concert, de l'entente qui existait avant.

« *Ce malheur a donné lieu à un grand déconcert entre toutes les personnes qui composaient cette flotte...* » (Lettres, de Colbert.)

**DÉCONFORT** n. m. Perte de confort, de courage, de secours.

« *Quand je le sus, je dis par déconfort,  
Je hais ma vie, et désire ma mort.* » (Charles d'Orléans.)

**DÉCONFORTER (SE)** v. réfl. Se désoler, perdre courage.

« *Les autres, assis autour de lui, pleuraient, se déconfortaient.* » (Courier.)

**DÉFLÉCHIR** v. Détourner de la direction.

« *Ils se laissent défléchir par mille obstacles qui les détournent de leur vrai but.* »  
(Rousseau.)

**DÉSENTÊTER** v.

1. Faire cesser l'entêtement, la prévention.

« *Il sera difficile  
De le désentêter du traître Procinville.* » (Dufresny.)

2. Faire cesser le mal de tête.

« *On dit que le café désentête.* » (Littré.)

**DÉSESPÉRADE** n. f. Air ou acte de désespoir.

« *Ceux qui surent cette désespérade de La Feuillade ne doutèrent pas qu'elle ne fût un jeu pour faire pitié à son beau-père et au roi même.* » (Saint-Simon.)

D'après Littré, ce mot est une forme espagnole, *a la desesperada*, qui s'est introduite durant le XVI<sup>e</sup> siècle.

**DÉSESTIMER** v. Cesser d'estimer, retirer de l'estime.

« *Cicéron même, sur sa vieillesse, commença à désestimer les lettres.* » (Montaigne.)

Littré observe que *mésestimer* est plus fort et signifie « avoir une mauvaise opinion de quelqu'un ».

**DÉSIREUR, EUSE** n. Celui ou celle qui désire.

« *Caligula et Néron, ces grands chercheurs de trésors, ces désireurs de l'impossible.* » (Alexandre Dumas.)

**Jean TRIBOUILLARD**

## ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX \*

**COMPTE POSITIF** (pour *count-up*) : Partie de la chronologie de lancement qui suit un ordre de mise à feu déterminé ou le décollage, et qui s'étend à toute la séquence de vol. (Domaine : Sciences et techniques spatiales.)

**CONDITIONNEMENT DE DÉCHETS RADIOACTIFS** (pour *radioactive waste conditioning, waste conditioning*) : Ensemble des opérations consistant à mettre les déchets radioactifs sous une forme convenant à leur transport, leur entreposage ou leur stockage. (Domaine : Ingénierie nucléaire.)

Note : Ces opérations peuvent comprendre notamment le compactage, l'enrobage, la vitrification, la mise en conteneur.

Voir aussi : déchet radioactif.

**CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE** (pour *conference call* ou *conference calling*) : Communication téléphonique organisée à l'avance entre plus de deux correspondants ; le complément de service offrant cette possibilité. (Domaine : Télécommunications.)

Note : 1. La conférence téléphonique peut être réalisée avec des postes téléphoniques ordinaires, alors que la téléconférence nécessite des équipements spéciaux.

2. Le terme « communication conférence » a été employé par les organismes de normalisation, mais est déconseillé.

Synonymes : réunion par téléphone, réunion téléphonique.

**CONNECTEUR LOGICIEL** (pour *socket*) : Mécanisme logiciel de communication entre processus informatiques, souvent utilisé entre une application et un réseau. (Domaine : Informatique.)

**CONVERSION RAPIDE**. Forme abrégée : **CONVERSION** (pour *quick change*) : Transformation rapide et temporaire de la cabine d'un avion pour lui permettre de passer du transport de passagers au transport de marchandises, de courrier, etc., et inversement. (Domaine : Transport.)

Note : Cette opération, effectuée en très peu de temps, permet de mieux adapter certains avions aux contraintes de l'exploitation commerciale.

**CONVIVIALITÉ** (pour *user-friendliness*) : Qualité d'un système de traitement de l'information qui comporte des éléments destinés à rendre aisé et vivant le dialogue avec l'utilisateur. (Domaine : Communication.)

---

\* Extraits de CRITER (Corpus du réseau interministériel de terminologie), base de données des listes publiées par la Commission générale de terminologie, consultable sur le site de la Délégation générale à la langue française : <http://www.culture.fr/culture/dglf/accueil.htm>

## LA PEUR PANIQUE

Très riche en français, le vocabulaire de la peur est issu de diverses origines, de différentes langues. Il exprime, dans un langage familier, les différentes réactions somatiques qu'elle peut susciter : fuite, tremblement, palpitations, impression d'étouffer, sidération, relâchement des sphincters, etc. L'étymologie montre que depuis les temps anciens une bonne analyse en avait été faite, mais il serait trop long de voir aujourd'hui tout le vocabulaire qui s'y rapporte. Sans l'examiner en détail, nous nous limiterons au mot *peur* et à son équivalent savant, *phobie*<sup>(1)</sup>. Enfin, l'origine de la locution *peur panique* nous retiendra plus longtemps, car elle montre le rôle de la mémoire collective dans la transmission de la peur consciente.

Après avoir mis en déroute les Albains (v. 650 av. J.-C.), Tullus Hostilius, troisième roi légendaire de Rome, fit ériger une statue en hommage à Pavor (*Phobos*, en grec), dieu de la Déroute, pour lui témoigner sa reconnaissance. En latin, *pavor*, déverbal de *paveo*, *pavere*, « être saisi par un sentiment violent, être frappé de terreur », c'est la peur ; en vieux français on a dit *paor*, le mot **peur** et son augmentatif **épouvante** viennent de là.

En grec, le mot équivalent, *phobos*, signifiait primitivement « fuite », puis « peur irraisonnée » ; il a donné naissance au mot français **phobie**. Mais, à côté de cette peur irraisonnée, les Grecs distinguaient *deima*, la crainte consciente de la colère d'un roi, de celle d'un dieu ou d'un danger, réel ou imaginaire. Il y a donc deux sortes de peur : consciente et inconsciente. Les anciens l'avaient bien compris, comme le montre la mythologie : Arès (*Mars*, en latin), dieu de la Guerre, allait au combat avec ses fils, Phobos (dieu de la Déroute) et Deimos (dieu de la Crainte), comme gardes du corps. En 1877, l'astronome Asaph Hall découvrit les satellites de la planète Mars (en latin *satelles*, « garde du corps »), de gros rochers tournant dans l'espace, qu'il nomma *Phobos* et *Deimos*.

La **peur panique**, en grec *deima panikon*, est une forme particulière de peur. Cette épouvante légendaire s'emparait des bergers grecs quand le tonnerre roulait longuement dans les gorges profondes des montagnes : ils croyaient entendre la voix tonitruante du dieu Pan pourchassant le géant

Typhon, en guerre contre l'Olympe. On rapporte que, finalement vaincu, ce géant fut enseveli sous l'Etna. La guerre des Géants aurait été extrêmement dévastatrice : ils auraient soulevé les montagnes, qui auraient ébranlé le sol en retombant, ce qui avait détruit des palais et vraisemblablement aussi des cabanes de bergers. La tradition en avait gardé la mémoire et, mille ans après, les bergers redoutaient encore le retour de ces catastrophes.

Nicholas N. Ambraseys, spécialiste anglais de la paléosismologie méditerranéenne, considère avec sérieux la date de 1628 av. J.-C. pour le début de la guerre des Géants. Elle correspondrait à l'éruption du volcan de Théra (île de Santorin), inaugurant une série de tremblements de terre destructeurs qui ravagèrent les civilisations mycénienne et crétoise – le palais de Knossos a été détruit par un séisme vers 1660 av. J.-C.<sup>(2)</sup> On peut donc rattacher la peur panique aux tremblements de terre destructeurs, souvent accompagnés de manifestations orageuses, contemporains du combat supposé des Géants, qui ont jeté la désolation en Grèce. Comme, à l'époque, l'origine des cataclysmes ne pouvait être conçue en dehors de causes surnaturelles, on interpréta ces tremblements de terre dans les montagnes comme une conséquence de la tentative d'escalade de l'Olympe par les Géants. La mémoire populaire en a gardé le souvenir.

Ainsi, le souvenir de faits réels déformés par une fausse interprétation peut se transmettre de génération en génération jusqu'à nous. L'explication sismologique me paraît vraisemblable, et un souvenir personnel me conforte dans cette opinion : à Chamonix, au retour de la longue ascension de l'Aiguille verte, avec mon compagnon de cordée, le regretté Alain de Septenville, mort en montagne, nous avons été surpris de nuit par un brusque changement de temps et avons assisté, pendant plus d'une heure, au spectacle grandiose et terrible d'un orage en haute montagne : les éclairs



illuminaient la chute des rochers qui tombaient des crêtes, tandis que le tonnerre se répercutait longuement au fond de la vallée Blanche. Marchant au milieu de la mer de Glace, nous avons vu des éboulements effrayants et grandioses. Quand nous avons enfin abordé l'autre rive, nous avons constaté qu'un glissement de terrain avait coupé la piste vers l'hôtel du Montenvers. Un tel spectacle terrifiant ne peut s'oublier.

Pour la médecine contemporaine, la peur panique consiste en des crises récurrentes d'anxiété aiguë et grave, survenant le plus souvent de façon imprévisible, dans des situations qui n'impliquent pas de danger réel, par exemple le passage d'un pont. Les crises affectent surtout les femmes. Plusieurs symptômes (manifestations somatiques de la crise d'angoisse aiguë, appréhension intense, peur de perdre la maîtrise de soi ou de mourir, associée parfois à un syndrome dépressif) se développent brutalement et atteignent l'acmé en dix minutes, parfois plus. Ces troubles majeurs peuvent amener le patient à fuir le lieu où il se trouve. Les attaques de panique peuvent se conjuguer avec une agoraphobie. Les angoisses anticipatrices d'un nouvel accès sont fréquentes. Ajoutons que les crises apparaissent souvent dans un contexte d'état dépressif, de conduite d'alcoolisation ou de prise répétée de produits psychotropes (drogues, médicaments).

Cette rencontre de la médecine et de la mythologie, éclairée par des considérations scientifiques et historiques, permet d'expliquer ce qu'est la peur et montre comment elle peut se transmettre pendant des millénaires.

**Maurice CARA**

*Cercle Ambroise-Paré*

---

1) Le suffixe *-phobie* a été repris par l'Allemand Westphal (1872) pour former *agoraphobia* (vertige maladif éprouvé au contact de la foule) par analogie avec des mots grecs anciens tels qu'*hydrophobia*, « hydrophobie » (*hudor*, l'« eau », *phobos*, « peur »), peur de boire chez les enragés. *Agoraphobie* a été introduit en français en 1873 (Annales médico-psychologiques).

2) N. Ambraseys : « Chronologie de la mythologie grecque », dans *Archeosismology Oxbow Books*, sous la direction de Satis Stiros (Oxford, 1996, 269 p.).

NDA : Je remercie les professeurs Pierre Juillet, psychiatre, et Michel Cara, sismologue, des informations qu'ils m'ont transmises. Le professeur Pierre Delaveau a bien voulu relire et corriger mon texte, il mérite toute ma gratitude.

## LES MOTS DES MÉTIERS

Les métiers et leur vocabulaire s'inscrivent dans la nuit des temps. Pour la plupart, les racines indo-européennes, fondement des langues de l'Europe, se rapportent à des manifestations concrètes où les réactions humaines résultent de la rencontre de la vie quotidienne. Le passage à l'abstrait en est la conséquence logique.

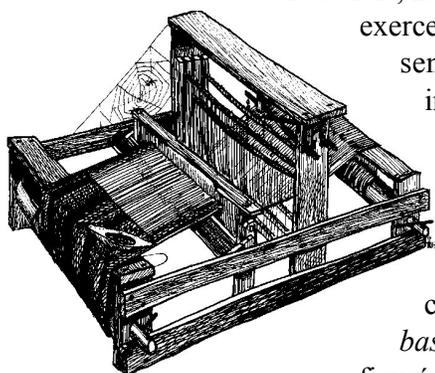
La langue française s'est enrichie de nombre de termes de métiers, dont certains ont rejoint le vocabulaire général tandis que d'autres restaient confidentiels, constituant alors des moyens de communication internes aux professions, parfois peu compréhensibles pour les non-initiés. Que sont, en particulier, un *vilebrequin*, un *troussequin*, une *élingue*, une *varlope*, une *trépointe*, une *brosse à rechampir*, une *poche à douille* ?

Déjà, un mouvement de rénovation de la langue avait été entrepris, à la Renaissance, par le groupe des lettrés de la Pléiade, et l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert eut le mérite de fixer le vocabulaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Qui ne considère avec respect le Conservatoire national des arts et métiers ? Il n'est pas jusqu'aux noms propres pour souligner l'importance des professions en français. Afin de s'en convaincre, il suffit de lire les noms inscrits sur nos monuments aux morts, de consulter les listes électorales et simplement les annuaires de téléphone. Parmi les noms propres, fréquents sont les *Boucher*, *Couvreur*, *Marin*, *Saunier*, *Vigneron*... Il en est pareillement dans les langues étrangères. De même, les voies de communication font souvent référence à des métiers : *rue des Boulangers*, *des Maraîchers*, *de la Parcheminerie*, etc.

D'abord écrit *mestier*, doublet de *ministère*, depuis le latin *ministerium*, venu de *minister*, « ministre », ce mot signifiait « fonction de serviteur, service, fonction ». Initialement réservé au service religieux à l'époque classique de Rome, tout en conservant cette relation divine dans les temps chrétiens, il a vite été détourné pour qualifier en particulier les femmes de mauvaise vie (*des femmes de mestier*, XII<sup>e</sup> s.), puis divers arts et professions. Tout spécialement, on se mit à parler du *mestier des armes*.

Plus généralement vint l'idée de service rémunéré. En 1180, chez les *gens de mestier*, l'activité nécessitait des connaissances (il s'agissait donc de lettrés). Puis naquit la notion d'artisan, d'ouvrier (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.). *Les mestiers* sont alors les diverses activités professionnelles – il en restera *la chambre des métiers* –, tandis que *le métier*, *avoir du métier* sont des expressions encore d'actualité pour marquer la compétence professionnelle. « *Votre métier de héros et votre place de roi ne rendent pas la cour bien sensible.* » (Voltaire s'adressant au roi de Prusse, 1759.)

Toutefois, Bossuet écrit « *gens de métier* » pour ceux qui exercent un art mécanique. On dit, dans un autre sens, *un homme de tous métiers* pour un intrigant, prêt à toute occasion. Et *le plus vieux métier du monde* est une expression récurrente...



C'est par métonymie que *métier* prit le sens d'« ustensile », d'« instrument » ; qui ne connaît *les métiers à tisser de haute lice* ou *de basse lice*, *le métier à broder* ? Une valeur figurée apparaît dans la célèbre recommandation de

Boileau :

« *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,  
Polissez-le sans cesse et le repolissez.* »

Plusieurs proverbes illustrent le mot : *Il n'y a point de petit métier qui ne nourrisse son maître. De tous métiers, il en est de pauvres, il en est de riches. Il n'est pas de sot métier, c'est-à-dire toute occupation qui nourrit son homme est bonne. Quand chacun fait son métier, les brebis sont bien gardées.*

Tout autre est la genèse de *profession*. En latin, *profiteor* (*professus sum*) exprime l'idée d'une déclaration claire, publique, d'une proposition nette. Ce peut être une manière de se déclarer compétent pour une tâche donnée. Cette *professio* est donc passée directement en français avec la locution *faire profession de*, apparue au XII<sup>e</sup> siècle. Là encore, le langage religieux a beaucoup compté : *faire profession de foi*, un religieux devenant *profès*. En plein Moyen Âge, *profession* deviendra synonyme de *métier*. De nos

jours, le mot est souvent chargé d'un sens privilégié, à la différence de *métier*, non marqué – les professions intellectuelles, artistiques, libérales... Dérivé tardif (1842), probablement par adoption du *professional* anglais, *professionnel* a progressivement pris de l'importance. C'est l'antonyme de l'*amateur*. Depuis 1881, dans le domaine du sport, le familier *pro* est devenu une référence pour un produit, un vêtement, une personne. Un *professionnel* est donc un homme de métier, qui peut revendiquer honorablement en raison de sa compétence. Quelle aubaine pour les clients ! De même, un *professeur* était initialement celui qui se déclarait expert dans un art ou une science.

*Défense de la langue française* se devait de réserver une place au langage des métiers, portion intégrante de notre fonds linguistique, et de contribuer à l'expliquer et à l'illustrer comme on doit le faire dans les autres registres de nos richesses communes.

Les lecteurs intéressés, assidus ou épisodiques, professionnels en particulier, sont donc invités à *avoir cœur au métier* de nous faire part de leurs connaissances en cette matière, à nous adresser leurs remarques en vue de publications, même de rédiger de courtes notes d'intérêt pratique. Ce serait une excellente façon de valoriser notre patrimoine.

**Pierre DELAVEAU**  
*Cercle Ambroise-Paré*



\* Le nouveau livre du professeur Pierre Delaveau, *Expliquez-moi les plantes. Voyage en botanique* (Pharmathèmes Édition-Communication Santé, 506 p., près de 300 photos en couleur et dessins, 59 €), est en librairie. On peut aussi le commander chez l'éditeur : 17, rue Dupin, 75006 Paris, tél. : 01 47 83 30 60, téléc. : 01 47 83 30 34, mél. : pharmath@aol.com – pas de frais de port pour les lecteurs de *DLF*).

**À titre de promotion :**  
**chaque auteur ou adhérent cité dans la revue**  
**reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.**

## À LA TIENNE, ÉTIENNE !



Chaque pays a sa propre formulation pour trinquer à la santé. Le verbe *trinqu*er faisait déjà partie, au XVI<sup>e</sup> siècle, du vocabulaire chéri de Rabelais. L'origine sémantique est le germanique *drenkan* dont dérivent, en plus du français, le néerlandais *drinken*, l'allemand *trinken*, l'anglais *drink*, voire l'italien *trincare*, tous ces verbes avec le sens de « boire ».

À l'instar des Américains, les Français ont même adopté le mot *drink*, avec l'endos de l'Académie, et au même titre que *cocktail*, pour désigner, dans les milieux un tantinet mondains, une boisson alcoolisée, alors que l'angloricain a choisi un mot d'origine française pour les boissons non alcoolisées, à savoir *beverages*.

Si les peuples de langue italique trinquent « à la santé » avec par exemple l'italien *Salute*, l'espagnol *Salud*, le portugais *Saude*, les Allemands usent du verbe latin *prodesse*, « être utile », sous la forme adéquate du subjonctif présent : *Prosit*. L'anglais dit *Cheers*, qui en appelle à la « bonne chère », deux mots, le français *chère* et l'anglais *cheer*, qui partagent la même racine grecque *kara*, « visage, tête », apparenté au mot *keras*, « corne », sans rapport, semble-t-il, avec le contenant des libations gauloises.

Notons qu'en grec moderne c'est aussi « à la santé » qu'on trinque, même si les non-hellénistes ne voient pas le rapport entre *Ya sou !* (*Ya sas*, au pluriel) et le substantif *ugieia*, « santé », simplifié en *Ya*, et dont est dérivé le nom *hygiène*, à l'initiative d'Ambroise Paré au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le russe offre deux formulations pour dire : « À votre santé ! », soit *Na zdarovié*, soit *Za vachié zdarovié*, qui, souvent réduit à *Za vachié*, tout comme nous disons « À la vôtre ! », ne manque pas de faire s'esclaffer les convives français non slavissants.

Même si pour les Arabes il serait inconvenant de consommer de l'alcool, on trinque nonobstant à la santé de ses commensaux par un sonore *Sa'ha*

(*Kesak* au Liban ou *Bissmilah* au Maroc) dans tous les cas « au nom de Dieu ». Leurs frères israéliens ont en hébreu *Lé'hayim*, « à la vie », avec un emploi du pluriel lourd de sens.

En Extrême-Orient, le japonais (*Kampai*) et le chinois (*Ganbei*) usent en fait du même toast matérialiste, les deux expressions signifiant « tasse sèche », correspondant à notre « cul sec ».

Quant au *Tchin-tchin* populaire, il tire son origine de l'Empire du Milieu, de l'époque où Anglais et Français, ne parlant pas le mandarin, avaient retenu une syllabe du toast réciproque que s'adressaient les Chinois en levant leur tasse avant de boire.

Lors d'une réception à Pékin où étaient invités, parmi quelques centaines d'officiels chinois, journalistes et membres du corps diplomatique étranger, les Français présents, l'ambiance gaie s'échauffant sous l'effet de l'alcool, se trouvèrent regroupés, près du buffet, dans un coin de l'immense salle de réception. Et de lancer, non exempts d'ironie, à haute voix, de vibrants « Tchin-tchin » chaque fois qu'à tour de rôle ils prononçaient un toast. La récurrence bruyante de cette syllabe répétée attira un grand gaillard francophone d'Afrique centrale : « *Permettez-moi, mes amis, de prononcer le prochain toast !* insista-t-il. *Je suis ambassadeur du Mali et fort heureux de trinquer avec vous* », et de lever sa tasse en disant : « *Mali - Mali !* »

## Bernie de TOURS

**Cadeau de bienvenue !  
À tout nouvel adhérent sera offert  
un abonnement d'un an,  
pour la personne de son choix.**

## « *La pluie nous a debuez et lavez* »\*

Comme tout un chacun, j'écoute les prévisions météorologiques. Or, je note que le vocabulaire employé n'est pas toujours bien choisi.

En ce qui concerne la pluviosité, on parle souvent de pluies « importantes ». Importantes ? Pour qui ont-elles de l'importance ? Pour les agriculteurs parce qu'on vient de traverser une période de sécheresse ? C'est parfois le cas. Aujourd'hui, il s'agit de pluies « conséquentes ». Qui peuvent avoir des conséquences ? C'est parfois le cas, mais pas toujours, heureusement. Quel terme faut-il employer lorsqu'il pleut à verse ? Tout simplement *abondantes*. Bien sûr, si les précipitations risquent d'être surabondantes, on peut parler de pluies *torrentielles* ou *diluviennes*.

En ce qui concerne les températures, il est incorrect de dire qu'elles seront « froides » ou « chaudes » ; elles ne peuvent être que *basses* ou *élevées* (ou *normales pour la saison*).

**Janet RAFFAILLAC**

\* « L'Épithaphe Villon », intitulée aussi la « Ballade des pendus ».

## **D E S   S O U S   !**

Frappé en 1360 à l'effet de payer une rançon de trois millions d'écus, imposée par les Anglais pour « affranchir » le roi Jean le Bon, leur prisonnier, le franc, après sept cents ans de bons et loyaux services, a cédé la place à l'euro.

Je ne crois pas m'avancer en affirmant que, en dépit de sa longévité, la monnaie dont l'usage est ainsi abandonné ne laissera pas dans notre langue un souvenir comparable à celui qui exprime l'importance rémanente du sou dont on parle encore de nos jours, bien qu'il n'ait plus cours depuis maintes années, en raison même de l'insignifiance de sa valeur réduisant à rien son pouvoir d'achat.

Née au XIII<sup>e</sup> siècle du latin *solidus* (variante syncopée *soldus*), adjectif substantivé pour désigner une pièce de monnaie, la forme *sol*, précédée de *solt*, a donné naissance, par vocalisation, au *sou*, de valeur fixe, d'abord d'or, puis d'argent et enfin de cuivre, faisant la vingtième partie d'une livre

et valant douze deniers. Il est utile de préciser que, encore en usage au XVII<sup>e</sup> siècle, la forme consonantique s'est maintenue au siècle suivant avant de tomber en désuétude.

Intégré au système métrique sous la Révolution française, le sou devint alors la pièce de cinq centimes et le vingtième du franc. Et s'il a disparu comme pièce de monnaie, en revanche, il demeure en de nombreuses expressions de notre langue. C'est ainsi qu'on dit encore *être près de ses sous*, pour « dépenser avec parcimonie », *être sans le sou*, *n'avoir pas le premier sou*, *pas le moindre sou*, *pas un sou vaillant*, pour « être dépourvu des moindres espèces ». Ajoutons *économiser sou par sou*, lentement, *un sou est un sou*, « il n'y a pas de petites économies ».

Nul n'ignore ce qu'est un *grippe-sou*, « individu avare et avide » et un *sans-le-sou*, « malheureux sans rien ».

Si, dans ses emplois au singulier, le sou rappelle son peu de valeur, cette pièce tout à coup s'hypertrophie étrangement dès l'instant qu'il est question de *gros sous* : le syntagme désigne alors péjorativement l'argent, l'intérêt, le profit. N'en va-t-il pas de même lorsque, possédé du percepteur en l'un de ses sketches, Raymond Devos déclare : « *Je ne sais si vous avez déjà entendu ululer un percepteur dans la nuit : hou, des sous, ...ou...ou ! C'est sinistre ! inhumain !* » ?

Et qui, dans les manifestations de rues, n'a pas, un jour, remarqué ces cortèges de salariés réclamant, sur l'air des lampions et à grand renfort de banderoles : « *Des sous, des sous !* » ?

Un tel usage de la pièce de monnaie lui confère généralement une connotation familière liée à ce fait curieux selon lequel, dans leur pluralité, les sous se dotent du pouvoir d'exprimer des sommes importantes, alors que l'unité demeure obstinément dépourvue de valeur.

Qu'il soit petit ou gros, et bien qu'il ait déserté nos poches depuis longtemps déjà, le sou, en notre lexique, ne semble pas menacé d'obsolescence. Aussi ne risque-t-il pas de tomber demain, pantelant, parmi mes mots en péril, ces vieillards dont on peut craindre qu'ils ne soient en survie.



**Jean TRIBOUILLARD**

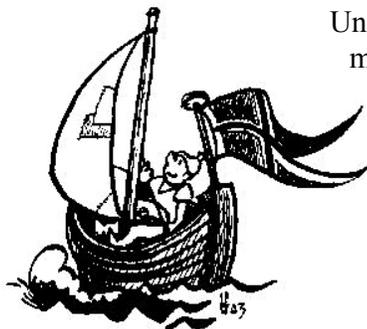
## NI EN BERNE NI EN RADE !

*Les précisions que nous apporte Pierre Deloye, capitaine de vaisseau e.r., sur la terminologie de la vexillologie (« Tout ce qui flotte au vent », de Bernard Moreau-Lastère, DLF n° 205, p. 35), nous semblent mériter plus qu'une percutante mention dans le « Courrier des lecteurs ».*

J'ai relevé une petite confusion dans le sens des mots : « *Le drapeau* [...] nommé pavillon dans la marine ». Je serais heureux d'y porter un peu de clarté.

Bien que l'usage courant confonde ces deux notions, la langue maritime distingue nettement le **pavillon**, symbole général, civil ou militaire, et le **drapeau**, symbole particulier d'une unité militaire. Ainsi, notre marine militaire a le même pavillon que notre marine marchande, et, contrairement à ce qui se fait par exemple dans la marine russe, elle ne donne pas de drapeaux à ses unités navigantes ; seules certaines unités à terre en sont dotées : celui de l'École navale et celui du bataillon de marins pompiers de Marseille sont les plus connus du public.

La notion de pavillon elle-même n'est pas simple. Les vexillologues en distinguent six sortes : à terre, les pavillons civil, d'État, de guerre, et les mêmes à la mer. Au Royaume-Uni et en Inde, on utilise cinq de ces six possibilités. Aux États-Unis, par contre, le même pavillon sert dans tous les cas. En France aussi à la rigueur, quoique à la mer les bandes ne soient pas de largeur égale, comme elles le sont à terre. Cette différence compense une illusion d'optique liée aux couleurs et à laquelle les marins sont apparemment plus sensibles que les terriens.



Une autre remarque à propos du **guidon** : dans les marines militaire et marchande, il s'agit exclusivement d'un pavillon à deux pointes, en queue d'aronde. Dans le code international des signaux, par exemple, les lettres A et B sont représentées chacune par un guidon (ce sont les seules).

**Pierre DELOYE**

## COUVENT - ELLES SOUVENT ?

Un exemple classique des difficultés, ou des subtilités, de la langue française est souvent proposé avec la petite phrase anodine suivante : *Les poules du couvent couvent*. Et il faut bien reconnaître que la prononciation correcte de cette phrase peut être une source d'étonnement ou d'agacement pour des enfants ou des étudiants qui débutent dans l'étude du français.



On trouve là en effet côte à côte deux mots d'orthographe identique, et dont la phonétique diffère du tout au tout : le même groupe de trois lettres *ent* est prononcé d'une part comme un *an* nasal, d'autre part comme un *e* muet. De quoi s'arracher les cheveux devant une telle absence de rigueur et se lamenter des fantaisies de l'orthographe française !

D'autant que les hétérophones\* de cette sorte ne sont pas chose rare, et que l'on peut sans grande difficulté en débusquer un certain nombre ; en voici une petite brouettée, présentée en vrac, bien que par ordre alphabétique : je ne donne qu'un seul représentant des deux jumeaux, que vous prononcerez *ad libitum*, l'autre lui ressemblant comme un frère :

*Affluent, convergent, évident, expédient,  
président, résilient, somnolent.*

Essayez, et vous en trouverez bientôt une douzaine d'autres !

À cette ambiguïté, qui représente une réelle difficulté pour qui apprend le français comme langue étrangère, on rétorquera que l'habitude et l'usage suppléent amplement (encore des *ent* !).

Mais dans une langue qui a conservé jalousement toute une série de signes diacritiques, entre autres les accents, dont le circonflexe qui permet de repérer immédiatement un texte français, il ne paraîtrait pas irrévérencieux de marquer la nasalisation de la terminale d'une certaine façon, par exemple en remettant en honneur un signe déjà usité dans l'écriture médiévale, le tilde (~), que l'on retrouve encore aujourd'hui en espagnol et en celtique breton.

**Joseph SANS**  
*Cercle Blaise-Pascal*

\* Hétérophones : mots qui ont la même orthographe mais se prononcent différemment. Cf. « Un air de ressemblance », de Jacques Pépin, *DLF*, n° 195, p. 38.

## L'interjection renforce les sentiments



Nous utilisons fréquemment dans nos conversations des interjections destinées à renforcer les sentiments que l'on veut exprimer :

- *Ah ! quelle surprise !*
- *Oh ! comment pouvez-vous dire cela ?*

Lorsqu'il s'agit de les mettre par écrit, nous hésitons parfois sur l'orthographe à retenir. En fait, celle-ci dépend du sentiment que l'on veut exprimer. Essayons d'en dresser une liste.

**Ah !** (toujours suivi d'un point d'exclamation) est surtout utilisé pour marquer la douleur, la surprise, le soulagement, le regret :

« *Ah ! voyez comme en peu d'espace...* »

**Ah !** a supplanté l'ancienne forme **ha !**, qui n'est plus utilisée que pour exprimer le rire, l'ironie, le sarcasme.

**Eh !** exprime la surprise, l'étonnement, la douleur, l'admiration, etc. :  
*Eh ! c'est une excellente idée !*

La locution interjective **eh bien !** est suivie du point d'exclamation si on l'emploie seule, mais celui-ci est rejeté à la fin quand elle précède un membre de phrase : *Eh bien, vous alors !*

**Hé !** a une valeur de renforcement sur la phrase qu'il introduit, et sert à appeler :

*Hé ! doucement ! – Hé ! Taxi !*

**Ho !** (toujours suivi d'un point d'exclamation) sert à interpeller :  
*Ho ! du bateau !*

On utilise **Oh !** pour marquer la surprise, la crainte, l'étonnement, l'admiration, etc. : *Oh ! la belle bleue ! Oh ! je suis choqué !* Il n'est pas suivi d'un point d'exclamation si l'on souhaite insister davantage sur l'exclamation en fin de phrase (*Oh, c'est toi !*). On utilise également

**Oh !** pour donner plus d'énergie à la phrase (*Oh ! je me passerai bien de vous !*).

**Ô** (jamais immédiatement suivi d'un point d'exclamation) sert à exprimer :

a) soit le vocatif (servant à invoquer) :

« *Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie !* »

« *Ô juste ciel !* »

b) soit des sentiments intenses (ou que l'on souhaite exprimer avec une certaine emphase) :

*Je préfère, ô combien ! vous avoir près de moi.*

« *Il a fallu, ô honte ! qu'il revienne parmi nous.* »

**Hi !** (suivi d'un point d'exclamation et toujours répété) ne peut être utilisé que pour exprimer le rire ou... les pleurs.

**Maurice AUBRÉE**

---

## Voir

Doit-on écrire *les sujets que j'aimerais voir traiter* ou *les sujets que j'aimerais voir traités* ? La réponse est affaire de bon sens. Lorsque le second verbe exprime une action, c'est l'infinitif qui s'impose. Ici, pas d'ambiguïté : *les sujets que j'aimerais que l'on traite*. Donc, forme obligatoire : *que j'aimerais voir **traiter***.

Mais s'il exprime un fait accompli, un état, c'est le participe passé ; d'où nuance : *Ces personnages que je souhaiterais voir enfermer* (je souhaiterais qu'on les enferme) ; *ces personnages que je souhaiterais voir enfermés* (je souhaiterais qu'ils aient été enfermés, qu'ils le fussent déjà).

**Jacques PÉPIN**

## PÉDOPHILE OU PHILOPÈDE ?

Dans un magazine <sup>(1)</sup>, un chroniqueur se piquant de connaissances étymologiques se posait la question, ou plutôt assurait que « *pour l'amour du grec, mieux vaudrait philopède* » plutôt que *pédophile*. L'amour du grec a-t-il quelque chose à voir avec la construction des mots savants ? Examinons les différentes possibilités offertes par l'élément *phil-*, *philo-*, de *philos*, au sens de « qui aime » :

– en premier élément, nous le reconnaissons dans *philanthrope*, *philatéliste*, *philologie*, *philosophe*, etc.

– en second élément, nous le rencontrons dans *aquariophile*, *bibliophile*, *colombophile*, *copocléphile* (et toute la série des collectionneurs), *hémophile* et bien d'autres.



Il en va de même pour la majorité des éléments grecs, ou latins :

– *anthrop-*, *anthropo-*, de *anthropos*, a donné

***anthropocentrisme*, *anthropométrie*, *anthropomorphisme*,  
*anthropophage*...**

***misanthrope*, *philanthrope*, *pithécanthrope*...**

– *bio-* se reconnaît en

***biochimie*, *biodégradable*, *biogenèse*, *biographie*...**

***aérobie*, *amphibie*, *antibiotique*, *ymbiose*...**

Pourquoi ces éléments jouent-ils tantôt le rôle du préfixe, tantôt celui du suffixe, voire du radical ? Aucune règle précise ne semble présider à la construction de ces mots dits savants.

Alors, *philopède* ou *pédophobe*, comme le suggère également notre « éminent » chroniqueur ? Ni l'un ni l'autre, bien entendu...

Doit-on également le suivre lorsqu'il affirme que le mot *homophobe* « *est, à la lettre, celui qui a peur d'être semblable* » ? Assurément, il s'agit d'une erreur d'appréciation. Apprenons donc à distinguer les éléments jouant le rôle de préfixes et les apocopes <sup>(2)</sup>. Ainsi *homo-* est un préfixe et *homo* une apocope :

<b>homo-</b> préfixe signifiant « semblable »	<b>apocope d'« homosexuel » :</b> « un homo »
homogène homographe homonyme homophone	homophobe

Citons-en quelques autres parmi les plus utilisés :

<b>auto-</b> préfixe signifiant « de soi-même »	<b>apocope d'« automobile » :</b>
autocensure autocritique autodidacte	« une auto » autodrome autoradio autoroute

<b>cinema-</b> élément signifiant « mouvement »	<b>apocope de « cinématographe »</b>
cinémomètre cinématique	cinémascope cinémathèque cinéophile

<b>télé-</b> préfixe signifiant « au loin »	<b>apocope de « télévision »</b>
téléguider téléphone téléscope	télédiffusion téléfilm téléreportage

Pour conclure, gardons-nous des amalgames autant que de « tétratrivotomotechnie »<sup>(3)</sup> !

**Chantal BUNEL**

1) *Valeurs actuelles* (n° 3401, du 1<sup>er</sup> au 7 février 2002).

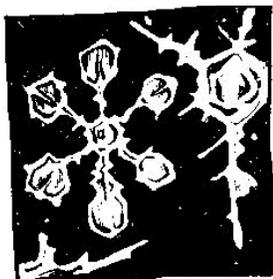
2) Élision de lettre ou de syllabe à la fin d'un mot.

3) Vous l'aurez deviné, il s'agit de l'art de couper les cheveux en quatre.

## FONDRE COMME NEIGE AU SOLEIL

Voilà une expression bien erronée.

En effet, le soleil n'a jamais fait fondre la neige ou la glace directement.



Au Canada ou en Sibérie, lorsqu'il fait - 40°, le ciel est parfaitement bleu, le soleil brille en permanence et la neige ne fond pas.

La neige, dont l'albédo<sup>(1)</sup> est voisin de 1, renvoie tous les rayons du soleil.

Ce n'est qu'en brillant longtemps que le soleil peut arriver à réchauffer la masse d'air, et c'est l'air chaud qui fait fondre la glace.

À noter qu'une partie de la glace se sublime, c'est-à-dire passe à l'état gazeux sans passer par l'état liquide, lorsque la tension de vapeur est très faible.

**Jean-Claude TAFUREAU**

1) Albédo : rapport entre la quantité de lumière diffusée par un objet opaque et la quantité de lumière incidente. Pour la lune, c'est environ 0,15.

### EXTRAITS DE LA LETTRE DU CSA\*

#### Orthographe

Ici et là, sur toutes les chaînes, des fautes d'orthographe continuent d'être relevées dans les incrustations des journaux télévisés. Parmi les plus fréquentes, une téléspectatrice correctrice signale le **psychanalyste**, « *systématiquement orthographié avec un ou deux i* », écrit-elle.

Il y a également le mot **illettrisme** auquel il manque toujours un *l* ou un *t* ; ou encore les noms de spécialistes : **pédiatre**, **psychiatre**, le suffixe **-iatre** qui a le sens de « qui soigne, médecin » étant confondu avec le suffixe péjoratif **-âtre** (*grisâtre, verdâtre, bellâtre...*). Citons aussi le mot **connexion** écrit à l'anglaise *connection*.

\* Numéro 148 (février 2002).

## LES VERBES FRANÇAIS

### VERBES EN *EOIR*

Après les verbes en *oir*, nous parlons aujourd'hui des verbes en *eoir*. En fait, il n'y en a qu'un : **seoir**, mais il a quatre composés : **messeoir**, **asseoir** et **rasseoir**, **surseoir**.

Leur participe passé est en *is*. Ils peuvent avoir une double conjugaison, l'une avec *ie* ou *ey*, l'autre avec *oi* ou *oy*.

#### SEOIR

Il est très défectif et a deux sens.

1. « Être assis, siéger, situer ».

En ce sens, il n'a gardé que l'infinitif et le participe présent, *séant*.

« *Il la fit seoir.* » (La Fontaine)

*Les tribunaux séant en leur ville.*

Le participe passé, disparu, a laissé un adjectif, *sis*, *sise*, avec le sens de « situé(e) ».

*Une maison sise au bout de la rue.*

2. « Convenir ».

En ce sens, il n'a pas non plus de participe passé, donc pas de temps composés. Aux temps simples, il n'a pas de passé simple, donc pas d'imparfait du subjonctif ; aux autres temps, il n'a gardé que les troisièmes personnes du singulier et du pluriel : *il sied* (le *d* est étymologique, il vient du latin *sedere*), *ils siéent* ; *il seyait*, *ils seyaient* ; *il siéra*, *ils siéront* ; *il siérait*, *ils siéraient* ; *qu'il siée*, *qu'ils siéent*. Son participe présent est *seyant*, mais on rencontre aussi *séant* pris au sens précédent.

*Cette coiffure sied à la jeune femme.*

*Sa robe, lui seyant, était jolie.*

#### MESSEOIR.

Il n'a qu'un sens : « ne pas convenir ».

Il a les mêmes formes que celles du deuxième sens de *seoir*, mais n'a qu'un seul participe présent : *messéant*.

*J'ai peur que cette décision lui messée.*

Philippe LASSERRE

**QUELQUES EXPRESSIONS...****à propos de la cloche****Passer pour une cloche**

La locution évoque le son des cloches, auxquelles on peut faire dire tout ce qu'on veut. Aussi qualifie-t-elle ces benêts qui disent tantôt blanc, tantôt noir, ou qui font écho aux paroles d'autrui. Voici ce qu'à cet égard nous conte Maurice Rat : « *“Comment puis-je gagner le ciel ?”, demandait un riche laboureur à un moine mendiant. Celui-ci répondit par ce passage qui se trouvait, disait-il, dans le catéchisme de son couvent : “Audite campanas monasterii ; dicunt : dando, dando, dando.” (“Écoutez les cloches du monastère ; elles disent que c'est par des dons, des dons, des dons.”)* »

**Déménager à la cloche de bois**

C'est partir furtivement d'un logement, notamment sans payer le loyer ; autrement dit déménager sans tambour ni trompette, la cloche de bois n'ayant aucune sonorité.

**Étonné, penaud comme un fondeur de cloche**

C'est se trouver dans l'état d'esprit du fondeur qui ne peut achever son œuvre, par manque de métal.

**Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son**

Cette locution signifie qu'on ne peut se faire juge dans une affaire sans avoir entendu les deux parties, chacune d'elles ayant généralement sa vérité personnelle.

**Se faire sonner les cloches**

C'est se faire réprimander vertement. L'expression verbale de la colère passe ici par une métaphore fondée sur le bruit.

**Se taper la cloche**

Expression populaire pour dire faire un repas copieux, se régaler, le mot *cloche* étant souvent utilisé pour *tête* au sens de « récipient ».

**Sonner la grosse cloche**

C'est mettre en œuvre les moyens extrêmes.

**Mettre quelqu'un sous cloche**

Le protéger contre tout péril. Il s'agit naturellement du sens horticole de *cloche* (cloche à melon, etc.).

Jean TRIBOUILLARD

**LES FIGURES DE CONSTRUCTION** (suite)

Après *anacoluthes* (DLF, n° 201), *anastrophe*, *anastrophe* et *antimétabole* (DLF, n° 202), *apostrophe* ou *réticence*, *asyndète*, *chiasme* (DLF, n° 203), *comparaison*, *ellipse* (DLF, n° 204), *épithétisme*, *hendiadyn*, *hypallage* (DLF, n° 205), *hyperbate*, *hypozeuxie* ou *parallélisme*, *oxymore*, *parembole* (DLF, n° 206), *périologie*, *pléonasme* (DLF, n° 207).

**POLYSYNDÈTE** n. f., du grec *polu* - *sun* - *detos*, « lié par plusieurs conjonctions ».

Il s'agit d'une figure dans laquelle on répète une conjonction devant chaque terme d'une accumulation.

« *Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.* » (Racine.)

« *Et la terre, et le fleuve, et leur flotte, et le port*

*Sont des champs de carnage où triomphe la mort.* » (Corneille.)

**RÉGRESSION** n. f., ou **RÉVERSION** n. f.

Il s'agit d'une figure qui consiste à reprendre, dans un ordre inverse, des mots déjà énoncés. C'est en quelque sorte un chiasme de phrases au lieu d'être un chiasme de mots.

« *Ils veulent la guerre civile, les hommes qui demandent la dissolution du gouvernement, l'anéantissement de la Convention. Ils demandent l'anéantissement de la Convention, la dissolution du gouvernement, les hommes qui érigent en principe...* » (Pierre Vergniaud, révolutionnaire girondin.)

« *Les chênes murmuraient. Que murmuraient les chênes ?* » (Hugo.)

**SIMILITUDE** n. f.

Il s'agit d'une figure dans laquelle on établit une comparaison construite grâce à un intermédiaire, non exprimé, commun à deux phrases qui sont les éléments de comparaison.

*Le soir est au jour ce que la vieillesse est à la vie.*

L'intermédiaire non exprimé est *fin*.

*L'orange est au Maroc ce que le vin est à la France.*

L'intermédiaire non exprimé est *image*.

La similitude doit être distinguée de la comparaison (voir DLF, n° 204), dans laquelle l'intermédiaire est exprimé.

Philippe LASSERRE

## D É C L I N A I S O N S

Nous avons progressivement éliminé les déclinaisons venues de notre langue mère, le latin. Pas complètement toutefois, puisqu'en français le pronom personnel en garde l'empreinte. Il paraît utile d'insister, notamment à l'intention des élèves du primaire et du secondaire, sur la manière correcte de les appliquer, ce qui semble parfois entraîner quelques hésitations, y compris chez certains adultes.

Rappelons que l'on appelle *déclinaisons* les formes que peuvent prendre certains mots (pronoms, articles, adjectifs qualificatifs, possessifs...) en fonction d'un *cas grammatical*.

Trois d'entre elles subsistent dans la langue française :

- le nominatif (cas sujet) : *elle réfléchit*
- l'accusatif (cas du COD) : *je la regarde* (je regarde *elle*)
- le datif (cas du COI) : *je lui donne un livre* (je donne à *elle*).

Le tableau des trois formes du pronom s'établit donc ainsi :

<u>cas sujet</u>	<u>cas COD</u>	<u>cas COI</u>
je	me	me
tu	te	te
il	le	lui
elle	la	lui
nous	nous	nous
vous	vous	vous
ils	les	leur
elles	les	leur

Pour éviter la confusion entre les formes 2 et 3, il suffit de se rappeler que le COD répond à la question *qui ?* et le COI à la question *à qui ?*

Le verbe *décliner* connaît, hélas ! une vogue regrettable, de pur snobisme, qui le fait utiliser abusivement pour toute situation, tout objet qui existe en différentes versions. On ne doit pas dire que tel article « se décline en plusieurs couleurs », mais **qu'il est proposé**, **qu'on peut le trouver** en plusieurs couleurs, etc.

Jacques PÉPIN



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Brea



**Le franglish  
tel qu'on le parle**



Cinq volumes jalonnant une période de près d'un demi-siècle témoignent, par la plume acérée du célèbre major Thompson, que c'est l'écrivain et chroniqueur Pierre Daninos qui a le plus malicieusement exprimé la « xénophilie critique » réciproque des Anglais et des Français.

En dépit de tant d'affectueuses flèches échangées par-dessus Channel et tunnel, on retiendra ici que l'ancien lancier de l'armée des Indes et le cheval-léger de *La France prise aux mots* ont montré une louable bravoure à charger botte à botte les ennemis déclarés ou masqués de la langue française. *Les Derniers Carnets\** (parus en 2002) du cher major et de son père si spirituel étaient une manière de reposer leur paquetage de campagne sur le constat navré des progrès du *franglais*. Cette petite série se veut, en hommage à leur commune et combative ironie, une « volée » (trois traits, en langage d'archer) destinée aux barbouilleurs « franglomaniaques » des écrans et enseignes de la communication.

\* *Les Derniers Carnets* du major Thompson (Éd. Plon).

**Julot's Pub**  
(ancienne « Taverne à Julot »)



## DE L'USAGE INCONGRU DE L'AGRESSIVITÉ

Les termes *agressivité*, *agressif* n'évoquent pas particulièrement une situation réjouissante, calme, reposante. Celle-ci naît plutôt des suites de conflits. Elle est synonyme de *violence*.

Qui supporte la violence, de plus en plus présente dans notre monde ? Alors que dire de nombre de joueurs de football qui, venant de perdre une partie, déclarent que leur « *équipe n'a pas été assez agressive* » ?

Le skieur de l'équipe de France, lorsqu'il gagne une descente, se réjouit : « *Aujourd'hui je suis content, j'ai été très agressif avec la neige.* »

Et les joueuses de tennis qui regrettent parfois, à la suite d'une défaite, de ne pas avoir été suffisamment agressives, pensent-elles à la balle, à leur adversaire, ou aux deux ?

Entendu lors d'un journal radiophonique : « *Certains chefs d'entreprise ne sont pas assez agressifs.* » Doit-on en déduire que, tels les cochers d'autrefois qui fouettaient leurs chevaux pour les faire avancer plus vite, ils devraient exercer des sévices sur leurs employés ?

Le joueur de ballon pourrait regretter que son équipe n'ait pas été assez *conquérante*, qu'elle n'ait pas développé un jeu suffisamment *offensif* ; le skieur se satisferait d'avoir donné *le meilleur de lui-même* ou tout simplement, ce jour-là, de *s'être senti au mieux de sa forme*. Pour le chef d'entreprise, *battant*, *entreprenant*, *dynamique* conviendraient mieux.

Cela pour montrer à nouveau une dérive d'un anglo-franco-charabia, d'une culture de cuistres et de branchés, qui confondent tout et n'importe quoi, sans avoir la moindre notion des dissonances linguistiques qu'ils infligent à leurs lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs.

Le terme *aggressive*, dans la langue de Shakespeare, signifie peut-être, au sens littéral du terme, « *agressif* » ; cependant il est utilisé plus volontiers par les intellectuels anglais ou américains pour qualifier quelqu'un de dynamique, courageux, hardi.

Non, messieurs les journalistes et messieurs les sportifs, ce n'est pas parce que des mots d'une langue étrangère sont d'origine française qu'ils ont le même usage et la même signification que chez nous. Un peu de finesse... que diable !

**Xavier BOISSAYE**

## BONS MOTS

« *Toute pensée qui ne se transforme pas en parole est une mauvaise pensée ; toute parole qui ne se transforme pas en acte est une mauvaise parole.* » (G. K. Chesterton.)

« *Les programmes ne peuvent que mentir, soit aux électeurs, soit à la Nation.* » (De Gaulle.)

« *Expérience : un cadeau utile qui ne sert à rien.* » (Jules Renard.)

**Françoise FERMENTEL**

---

## PERLES GLANÉES DE-CI DE-LÀ

Le commandant des pompiers entre sans se presser dans la caserne et dit : « *Les gars, commencez à vous préparer tout doucement, il y a le feu au bureau des impôts.* »

Les bureaux de recette seront ouverts de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, à l'exception des dimanches et jours fériés, du samedi après-midi et de l'après-midi du dernier jour ouvrable précédant le 26 de chacun des onze mois et du dernier jour ouvrable de décembre.

Mon épouse ne cuisine pas plus mal qu'une autre, mais je serais plus tranquille si vous ajoutiez au contrat d'assurance de la maison une garantie contre les intoxications alimentaires.

Pour les blessures de ma femme, je vous envoie ci-joint le certificat que j'ai pu arriver à avoir par mon docteur. Je les mets donc sous réserves en attendant que vous m'écriviez combien elles peuvent me rapporter environ.

Je débouchai d'un chemin à une vitesse approximative de 100 et voilà que je heurte un arbre. L'arbre m'a injecté de ma voiture alors que la voiture a continué toute seule avec la jeune fille que j'étais sorti avec.

## POUR CENT BACS, T'AS PLUS RIEN !

« *À quoi rêvent les jeunes filles ?* », se demandait Musset. À son époque, allez savoir ! Mais, en ces premiers jours de juillet, cela tient du secret de Polichinelle : les jouvencelles d'aujourd'hui, et avec elles leurs jouvenceaux, ne pensent qu'à devenir *bacheliers*. Faut-il que le titre soit prestigieux pour hanter ainsi les nuits d'une jeunesse dont on déplore trop



souvent l'insouciance ! Pourtant, ledit titre n'a pas toujours été glorieux, l'étymologie l'atteste... Certes, lorsqu'il fait son apparition dans le français féodal, le terme est plutôt flatteur : désignant un aspirant chevalier, il connote à la fois noblesse et jeunesse (cette dernière toujours perceptible, d'ailleurs – et quand bien même il y aurait de « vieux » garçons ! –, dans l'anglais *bachelor*, « homme célibataire »). Force est néanmoins d'avouer que les origines du mot sont moins reluisantes... Le latin *baccalarius* aurait d'abord désigné un serf, un paysan dépourvu de terre,

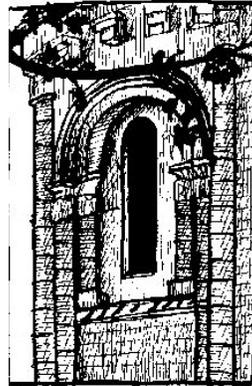
quand il ne s'agissait pas purement et simplement, en Catalogne par exemple, d'un homme aux mœurs grossières. Histoire de nous bourrer le... moût un peu plus, Pierre Guiraud en fait même un domestique de la *baccalaria*, ce domaine agricole qui faisait surtout (Bacchus oblige !) dans le vin... De là, peut-être, la propension des bacheliers de l'ère moderne à « arroser ça » ?

On le voit, en tout cas : avant de s'appliquer, au XIV<sup>e</sup> siècle, au titulaire du premier grade universitaire, ce qui est encore le cas aujourd'hui ; avant que le *baccalarius* ne se mue en *baccalaureus*, avec tout ce que cela suppose de lauriers, la condition de bachelier n'était pas précisément une sinécure. Mais en va-t-il autrement de nos jours ? S'il n'a plus grand-chose du preux chevalier, le bachelier actuel sait, mieux que quiconque, que le chemin est long jusqu'à l'adoubement, et qu'il lui faudra déjà, comme son lointain ancêtre, se mettre en selle... pour trouver une fac !

**Bruno DEWAELE**

## ART ROMAN ET LANGUE FRANÇAISE

Sur l'autoroute A 10 qui, de Paris, conduit vers le sud-ouest, il faut s'arrêter à l'aire de Lozay, la dernière avant d'arriver à Saintes, pour visiter l'exposition Art roman en Saintonge. En plein air, dans un vaste jardin, est présenté un musée monumental, moulages des monuments principaux de cette région exceptionnellement riche en églises des XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Cela va d'une façade entière à un détail de chapiteau.



Cet ensemble est présenté de façon intelligente et claire. Enfin, et DLF doit le signaler et le saluer : tous ces textes sont traduits en trois langues étrangères, l'allemand, l'anglais, l'espagnol. Ainsi est – pour une fois ! – respecté le salvateur article 4 de la loi du 4 août 1994, selon lequel on peut traduire un texte qu'on rend public à condition de le faire au moins en deux langues. Vous vous souvenez de notre combat au sujet des salières et de la soumission obtenue de la SNCF et de la Compagnie internationale des wagons-lits (*cf. DLF*, n<sup>os</sup> 188 et 189)...

Cette petite phrase n'a l'air de rien... Mais si elle était bien appliquée (en France, où elle est une loi) et copiée dans les autres pays européens (où le drame linguistique est le même), nous éviterions ce qui menace actuellement la civilisation occidentale : les habitants des prestigieux pays de la vieille Europe, qui voient chez eux traduire en « sabir américanoïde » (comme dit, justement, Jean Dutourd) tout ce qui est important, vont peu à peu croire que c'est là le langage de l'humanité, et que sont patois à usage régional, voire familial, ces vieilles et utiles langues qui donnèrent Molière, Goethe, Dante, Cervantes... Vive l'article 4 ! Et bravo à la société des autoroutes du Sud, promoteur avec le conseil général de la Charente-Maritime du musée en plein air de l'Art roman en Saintonge ! Mais avertissement à la même société qui, dans le document relatif à son réseau, commet une infraction en traduisant tout en une seule langue (devinez laquelle !).

**Pierre-Louis MALLÉN**  
*Cercle Pierre-de-Coubertin*

## PHONÈMES ET GRAPHÈMES

Un phonème est un son correspondant à la plus petite unité du langage parlé. Un graphème est une lettre ou une combinaison de lettres destinées à transcrire un phonème dans l'écriture. Le français possède 35 phonèmes et 190 graphèmes ; plusieurs orthographes sont donc possibles pour un seul phonème (exemples : *extrême, cède, traîne, neige* ; *phare, fécond* ; *épaule, pôle*). Si nous divisons le nombre de graphèmes par celui des phonèmes, nous voyons que cinq graphèmes environ correspondent à chaque phonème.

Ce n'est certes qu'une moyenne théorique, un ou deux graphèmes seulement servant à transcrire tel phonème, plus de cinq pouvant être utilisés pour tel autre, mais, quoi qu'il en soit, on imagine aisément que, plus le nombre de graphèmes est important par rapport à celui des phonèmes, plus grand est le risque de fautes d'orthographe ou de prononciation.

À cet égard, l'Italien est beaucoup mieux loti que nous, sa langue ne possède que 33 graphèmes pour 25 phonèmes : autrement dit, elle s'écrit pratiquement comme elle se prononce. En revanche, l'Anglais est dans une position des plus inconfortable : sa langue lui offre un choix de 1 120 graphèmes pour 40 phonèmes. En outre, non seulement, comme en français, un même phonème peut s'y transcrire par plusieurs graphèmes, mais encore un même graphème peut y avoir plusieurs prononciations, ce qui – le dieu de la phonétique en soit loué ! – ne se produit pas trop souvent dans notre langue.

D'où le sage conseil que nous croyons devoir donner : mieux vaudrait, au grand soulagement de nos chers petits qui apprennent écriture et lecture, éviter l'usage abusif des termes anglais, les franciser quand nous les adoptons ou les remplacer par des néologismes que notre langue est tout à fait capable de créer ou, mieux encore, utiliser leurs équivalents français, qui très souvent existent.

**Bernard MOREAU-LASTÈRE**

*Section de Bordeaux*

## À PROPOS DES CONTRATS D'INTÉGRATION

Le président de la République a annoncé la création d'un contrat d'intégration « *comprenant notamment la possibilité d'accéder à des formations et à un apprentissage rapide de notre langue* » à toute personne rencontrant des difficultés d'insertion dans notre société.

Cette disposition me réjouit parce qu'il y a longtemps que je recommande une vraie politique linguistique d'intégration. Dans *Le Monde* du 23 février 1999, j'écrivais : « *Comment se fait-il que l'on n'ait pas encore suffisamment songé au fait que notre bonne vieille langue française pourrait constituer un moyen idéal d'unification et de compréhension mutuelle ? Pourquoi ne créerait-on pas des associations spécialisées dans l'apprentissage et le perfectionnement du français ?* »

En s'attaquant de front à la situation et en faisant des propositions fermes, on s'engage, à mon avis, dans la bonne voie pour résoudre enfin l'épineuse question des discriminations dans notre pays. L'apprentissage de notre langue n'est pas seulement un préalable à une bonne intégration, il en est la condition même.

Il est évident que la maîtrise d'une langue véhiculaire commune est la condition première, indispensable à toute communication. Comment s'entendre et se comprendre si nous ne parlons pas le même langage ? Est-il besoin, pour se convaincre de cette vérité, de se remémorer l'image biblique de la tour de Babel ? Le fait d'être immergé dans une communauté dont on ne partage pas la langue crée une situation d'infériorité et de frustration qui peut être ressentie comme un véritable handicap. Nombre de Français savent bien quelles sont les conséquences désastreuses d'une formation scolaire insuffisante qui ne permet pas de s'exprimer ni surtout d'écrire de façon satisfaisante. Lionel Bellenger<sup>(1)</sup> évoque cette situation qui peut nuire à la réussite sociale : « *Pour de nombreux postes on cherche un bon spécialiste et "quelqu'un sachant écrire". C'est que, pour l'usage fonctionnel de l'expression écrite, persuasion, intelligibilité, présentation et concision constituent les qualités les plus prisées. Or elles ne font pas suffisamment l'objet d'une éducation ni d'un entraînement. Nous avons donc affaire à une catégorie*

*de producteurs d'écrits embarrassés et vivant souvent le fait d'écrire pour communiquer comme une frustration, une corvée, quelque chose "en plus" de ce à quoi ils sont attachés (vendre, gérer, fabriquer...)* ». Par comparaison, imagine-t-on ce que doivent être les difficultés d'une personne incapable même de s'exprimer oralement de façon satisfaisante ?

Nous savons que l'illettrisme ne cesse malheureusement de progresser chez nous, au XXI<sup>e</sup> siècle. Soyons réalistes, et reconnaissons que notre combat est redevenu aujourd'hui prioritaire.

Si la France est tant prisée comme « terre d'accueil », c'est parce qu'après s'être toujours battue pour le respect de ses principes républicains elle sait aussi les mettre en pratique. Or, la langue française est, à elle seule, la garantie même de ces valeurs suprêmes.

Savoir lire et écrire ne permet pas seulement de communiquer avec son prochain, c'est aussi l'incroyable chance de pouvoir s'approprier une culture humaniste d'une rare richesse qui ouvre les esprits et leur permet de se nourrir aux sources les plus vivifiantes, celles de nos plus grands écrivains : Rabelais, Montaigne, Corneille, Molière, Pascal, Racine, Voltaire, Rousseau, Stendhal, Balzac, Dumas, Hugo, Flaubert, Zola, Claudel, Gide, Proust, Aragon, Éluard, Camus, Saint-John Perse, Malraux, Yourcenar, Gracq, Tournier... et cette liste est certes bien loin d'être exhaustive. Malgré la diversité infinie de tels « astres », si différents les uns des autres, une sensibilité intellectuelle analogue ne nous fait-elle pas nettement sentir qu'ils appartiennent tous à une même galaxie ?

Un autre avantage de ces contrats d'intégration doit être pris en considération. L'apprentissage du français contribuera à développer l'*esprit critique* de tous les enfants en difficulté. Sachant lire, ils pourront échapper aux nombreux pièges du langage et aux chausse-trapes d'une rhétorique perverse. Il ne se passe pas de jour que nous ne soyons « matraqués » par des publicités mensongères, des discours fallacieux, des argumentations captieuses qui cherchent à nous abuser pour tirer profit de notre naïveté. Nous-mêmes, qui lisons et écrivons couramment, devons faire preuve d'une grande vigilance. A fortiori, pour ceux qui ne maîtrisent pas notre langue, ces pratiques constituent une véritable atteinte à la liberté individuelle. On sait qu'ils sont incapables de se défendre puisqu'ils n'ont pas les moyens de repérer les dangers. Comme je l'écrivais en préface à

mon *Dictionnaire de rhétorique* : « *Plus que jamais, la vie moderne requiert des compétences pour argumenter et pour démasquer les discours d'imposture qui nous sont quotidiennement assésés.* »

Le contrat d'intégration semble donc représenter, dans ce contexte, une véritable aide aux personnes en difficulté. La cohésion nationale a pour condition première la cohérence linguistique, c'est-à-dire l'accès de tous à un instrument de communication permettant de partager les mêmes références culturelles, le même idéal civique de respect mutuel, et impliquant la volonté de lutter de concert contre toute forme de discrimination.

Mais ne nous méprenons pas sur le sens des mots. *Intégrer* ne doit pas impliquer une négation des racines et des particularismes culturels (qui sont autant de richesses à préserver et signes de liberté individuelle). Ainsi que nous le rappelle le dictionnaire, l'intégration est *l'établissement d'une interdépendance plus étroite entre les membres d'une société*. En aucun cas *intégration* ne doit être synonyme d'*assimilation*. Les contrats d'intégration offriront donc le droit d'apprendre la langue française afin d'acquérir ce que les linguistes appellent « compétence et performance ». Il importe maintenant de définir plus précisément les contenus et les modalités de ces apprentissages linguistiques.<sup>(2)</sup>

**Michel POUGEOISE\***

---

\* Auteur des dictionnaires suivants aux éditions Armand Colin :

- *Dictionnaire didactique de la langue française* (1996) ;
- *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales* (1998) ;
- *Dictionnaire de rhétorique* (2001).

1) Lionel Bellenger, *L'Expression écrite* (PUF, « Que sais-je ? »).

2) Les nouvelles dispositions, prises le 10 avril par le ministre des Affaires sociales, M. François Fillon – notamment des précisions concernant ces nouveaux contrats –, ne sont pas de nature à remettre en cause cet article rédigé en octobre 2002.

## RENCONTRES ET DÉMARCHES...

De concert avec les associations Avenir de la langue française (ALF) et Droit de comprendre (DDC), des administrateurs de DLF ont rencontré au cours du trimestre des personnalités politiques et publiques.

Le 17 avril, nous avons été reçus par le député Michel Herbillon et M. François-Xavier Priollaud, administrateur de la commission parlementaire. M. Herbillon avait demandé cet entretien, afin d'entendre le point de vue des associations sur un rapport concernant la diversité linguistique au sein de l'Union européenne, rapport lancé par la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne. Ce fut donc l'occasion de lui faire part de nos observations et de notre appréciation de la situation. Nous lui avons remis l'ouvrage collectif *Les Français et leur langue en 2001*. Nous avons marqué notre satisfaction de voir cette question prise en compte par l'Assemblée nationale. Nous attendons avec impatience de connaître les mesures politiques qui découleront des conclusions de ce rapport (sortie fin juin).

Le 23 avril, rencontre avec M. Bernard Bigot, directeur de cabinet de Mme Claudie Haigneré, ministre délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies. Cet entretien, que nous avons sollicité, a porté sur l'édition scientifique et sur l'emploi de la langue française dans les colloques. Si nous avons bénéficié d'une écoute attentive, nous craignons cependant que les choses ne tardent beaucoup à changer, tant semblent lourdes les tendances actuelles en faveur du tout-anglais. Nous avons réaffirmé notre détermination à faire respecter la loi du 4 août 1994, dont le Premier ministre a rappelé, dans sa circulaire du 14 février 2003, qu'elle devait impérativement être appliquée. Nous avons également proposé des mesures d'incitation et une formule d'édition scientifique en français (projet « Resyn\* ») qui pourrait permettre de reconquérir en partie le terrain cédé à l'édition anglophone. Dossier à suivre...

Le 6 mai, nous rencontrons M. Gabriel Ruget, directeur de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Cet entretien, que nous avons également sollicité, faisait suite aux infractions à la loi du 4 août 1994 constatées au sein de l'ENS, à l'origine de notre intervention lors du

colloque le 7 février (*cf. DLF*, n° 207, p. 50). M. Ruget, entouré de MM. Wolff et Gueguen, nous a écoutés avec attention. Il a néanmoins confirmé la préférence des universitaires et des chercheurs pour l'emploi de la langue anglaise. Il formule aussi des doutes sérieux sur la qualité des traductions simultanées. Il semble toutefois disposé à demander des efforts pour le respect de la réglementation relative à l'emploi de la langue française au sein de son école. Un autre rendez-vous sera pris pour présenter le projet « Resyn ». Nous resterons ici encore attentifs à l'évolution des pratiques linguistiques au sein de l'ENS.

M. Ruget et ses adjoints nous informent par ailleurs d'un projet d'université francophone à Dakar. Cette institution de haut niveau recevra des étudiants de l'Afrique francophone et allophone. Le projet, s'il se réalise, sera profitable à la francophonie... si l'on y enseigne bien en français.

**Marceau DÉCHAMPS**

---

\* Projet éditorial de *Revue scientifique de synthèse*. Ce projet a été défini par Georges Barthélémy (DLF et ALF) et Christian Darlot (ALF).

---

## **SUR L'INTERNET**

Lecteurs internautes, vous pouvez vous promener avec profit sur le site intitulé « La langue de chez nous » :

**<http://membres.lycos.fr/clo7/>**

vous y trouverez quantité d'informations sur tout ce qui touche à la langue française.

Et si vous n'aimez pas répéter le même mot en quelques lignes, rendez-vous à cette adresse :

**<http://elsap1.unicaen.fr/dicosyn.html>**

vous y découvrirez un *Dictionnaire des synonymes* qui renferme près de « 49 000 entrées et 396 000 relations synonymiques ».

En revanche, laissez aux initiés le plaisir de chercher une « *information sémantique* » ou de se rendre à « *l'accueil du laboratoire* ».

**Guillemette MOUREN-VERRET**

## LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

### ROSE CELLI

*Notre ami Jean Brua nous a adressé ces extraits d'un article que sa tante, romancière et traductrice, publia dans la revue Roman de juillet 1953. Cet article visait la dernière en date des tentatives de « réforme » de l'orthographe.*



#### ***L'orthographe, phénomène de civilisation***

*Pour qui sait parler, lire et écrire sa langue natale, il est, je le crois, impossible de séparer le mot oral du mot écrit. Le fantôme du mot écrit se tient derrière son expression orale, l'anime, lui confère son identité. C'est pourquoi nous disons : langue de civilisation. Langue où le phénomène physique du son s'est créé une sorte de double spirituel, la graphie. Jamais un patois, une langue purement orale, n'est devenu instrument de civilisation. C'est le dialecte, la langue qui non seulement se parle mais s'écrit, et, parmi les dialectes en usage, celui auquel une littérature a donné droit de cité, qui devient un jour la langue non seulement écrite mais orale de tout un peuple. [...]*

*Notre langue, et en particulier notre orthographe, ont changé au cours des siècles, disent les réformateurs ; pourquoi les voulez-vous désormais éternelles ? En quoi ils pensent faire preuve d'un sens réaliste de l'Histoire. Mais le rythme n'a pas toujours été égal ; très rapide depuis les origines jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, il s'est par la suite extraordinairement ralenti et, depuis près de deux cents ans, il est à peine perceptible. Avoir le sens de l'Histoire, ce n'est pas seulement enregistrer les changements, c'est surtout mesurer leur rythme, saisir le commencement, le milieu et l'achèvement.*

*Éternel, le français ? Pourquoi pas ? Tout au moins de cette éternité relative qui le fera durer autant que la France. [...]*

*Les tentatives de réforme de l'orthographe, toujours avortées, se sont toujours appuyées sur cette notion assez vague de simplicité. C'est pour simplifier que les uns condamnent les doubles consonnes, les autres les lettres non prononcées ou les e muets ; qu'on prétend supprimer des exceptions, unifier des graphies voisines. Simplifier et unifier. Il serait trop facile de montrer que la simplicité n'est pas en tout souhaitable ; car enfin il est plus simple de compter sur ses doigts que de faire une addition. Quant à l'unité, au nom de quoi l'on voudrait niveler des graphies voisines (pois, poids, poix), elle est fondée, dans ce qui vit (et la langue française vit), non sur des égalités, mais sur des correspondances. Pois, poids et poix établissent trois groupes de correspondances distincts entre l'objet, les sons qui le désignent, le mot écrit. Proposer pour les trois mots une graphie unique, c'est brouiller le jeu des rapports entre le mot et l'objet, c'est-à-dire tendre à l'orthographe phonétique, c'est-à-dire encore tendre à supprimer l'orthographe.*

*Telle qu'est aujourd'hui notre orthographe, nous la trouvons belle. Beauté de transparence quand elle reste strictement logique ; beauté de parure, beauté d'aventure et parfois de mystère dans ses ph, ses th, ses œ, ses doubles consonnes, x, y, accents, trémas, qui font pour l'œil déjà le charme d'un texte français écrit et qui, au surplus, se trouvent le plus souvent non pas gratuitement brodés, mais tissés logiquement à même le mot.*

*Beauté aussi d'un instrument délicat et difficile. Poussée jusqu'à ses limites « pratiques » et « logiques », une orthographe réformée serait comme une boîte qui rendrait avec quelques tours de manivelle le son du violon. En faisant la part belle à l'inventeur, en admettant que ce soit bien du Bach que l'auditeur entendît, quel musicien voudrait s'épargner ou épargner à ses élèves dix années de difficiles études en troquant contre une boîte le violon, cet être vivant, dont la perfection, les courbes savantes, le vernis précieux seraient, comme pour les réformateurs les complexités de notre orthographe, devenus « inutiles » ? [...]*

*Le caractère officiel du projet, le commencement d'attention officielle qu'il a reçu nous inquiètent. Quand des écrivains, un Jean Paulhan ou un Raymond Queneau, se font les champions d'une réforme de la langue, le paradoxe, le talent ou l'humour nous sont un gage qu'il ne s'agit pour eux que de rhétorique à rebours, d'un jeu de massacre dont la hardiesse même, l'excès, garantissent l'inefficacité ; et qui, par ailleurs, menés par de bons usagers de la langue, peuvent inciter le spectateur à des réflexions utiles.*

*Quand notre maître Ferdinand Brunot <sup>(2)</sup> nous réjouissait de ses admirables diatribes contre « les fausses règles », nous n'avions pas peur non plus. Don Quichotte épris de langue française, ce n'était pas vraiment contre sa Dulcinée qu'il rompait des lances, mais contre l'esprit de routine qui la retenait, croyait-il, prisonnière. Nous savions trop quel bon lettré était Brunot et, s'il eût peut-être diaboliquement souhaité qu'on écrivît : je demerai lontan éran dan Césaré, il eût pleuré de le lire.*

---

2) Ferdinand Brunot (1860-1938), grammairien, historien de la langue française.

**Rose Celli**, pseudonyme de Rose Brua (Philippeville, Algérie, 1895 - Saint-Paul-de-Vence, 1982), sœur du poète Edmond Brua. Romancière, essayiste et traductrice.

Ancienne élève de l'ENS de Sèvres, amie du poète Oscar Vladislas de Lubicz Milosz et de Jean Giono. Elle fut l'une des fondatrices de la collection du « Père Castor » aux éditions Flammarion.

Parmi ses nombreux ouvrages, citons :

Romans : *Comme l'eau* (1930) ; *Le Châle indien* (1931) ; *Ombre* (1935) ; *Isola* (Prix Minerve 1932) ; *L'Envers du tapis* (1935).

Théâtre : *L'Enfant voilé* (1932)

Traductions : *Sept fugitifs*, de Frederic Prokosch ; *L'Art du roman*, de Virginia Woolf ; *Jean-Sébastien Bach*, de Karl Geiringer ; *Le Règne éphémère de Pépin IV*, de John Steinbeck ; *La Mort de la tragédie*, de George Steiner ; *La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ racontée à ses enfants*, de Charles Dickens ; *Mardi*, d'Herman Melville...

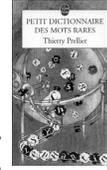
Contes pour enfants : *Baba Yaga, Boucle d'or et les trois ours*, *Le Bateau de pierre*...

## NOUVELLES PUBLICATIONS

### Dictionnaires pour connaisseurs

#### PETIT DICTIONNAIRE DES MOTS RARES, de Thierry PRELLIER

*Le Cherche Midi*, « Livre de Poche », 2000, 380 p., 6,95 €



Pour ceux qui n'ont pas la patience de lire l'austère *Dictionnaire des mots rares et précieux* (Seghers, 1965, réédité en 10/18, « Domaine français », 1996), issu de la compilation de tous les lexiques, voici une liste de mots rares par leur forme (des techniques *chrisme*, *occipital* et *phagocyter* aux mots d'auteur *exulcérer*, *mercuriel*, *tintinnabulance*) ou par leur sens (*chiner* au sens de « taquiner » ; *pistolet*, « bossoir courbe » ; *planer* au sens d'« aplanir »), toujours assortis d'un exemple d'emploi avec précision de l'œuvre d'où est extrait le passage. Les attestations renvoient aux écrivains devenus classiques : Huysmans, Maupassant, Jules Verne... comme à une littérature plus récente : Jacques Fleurent, Richard Jorif, Michel Tournier... Comment fut conçu le livre ? Au hasard des lectures de son auteur, amoureux des mots exquis, aujourd'hui atteint de néologite aiguë, comme nous l'avoue un avant-propos lyrique où certains se reconnaîtront : « *Et maintenant je suis prisonnier, pour toujours, de cette infernale manie de souligner, dans mes lectures, les mots que je ne connais pas, ou que je crois peu ou mal connus, prisonnier de ma passion de potasser mes dictionnaires, de relever les citations, et cela n'aura ni fin ni cesse.* » Un lexique qui se lit plutôt qu'il ne se consulte, et qui vous distraira entre mots rares et vrais néologismes.

Difficultés  
et subtilités  
de la  
langue française

#### DIFFICULTÉS ET SUBTILITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE, d'André CHERPILLOD

*Courgenard (Sarthe)*, Éditions de la Blanchetière, 2002, 174 p., 15 €

Dictionnaire à l'érudition proprement stupéfiante, tant elle est étendue (vous voyagerez du chinois au grec ancien en passant par le hindi) et sûre. En puriste, nous avons pris note des contre-exemples dans l'usage de *second* (« passer de troisième – classe ou vitesse – en seconde ») mais nous rechignons devant la graphie *ukaze*, injustement préférée à *oukase*. Rien à redire au reste, c'est-à-dire à l'essentiel. Mises au point grammaticales (remarquons les articles « mots composés », « participe passé »), encarts sur les mots français d'origine étrangère sont autant d'intermèdes pour qui lira cet ouvrage. Merci au polygraphe adhérent de DLF d'avoir noté pour nous ce qu'il savait déjà : pourquoi écrire *Groenland* et *Lituanie*, comment prononcer *Liszt* et *Shanghai*, comment conjuguer *choir* et *gésir*, pourquoi hésiter entre *carry* et *curry* ou entre *yaourt*, *yoghourt* et *yogourt*... Cela nous évitera de prendre le *cherry* (liqueur à la cerise) pour du *sherry* (xérès) et le *norrois* (vieux norvégien) pour le *norois* (qui souffle) ! Toutes les lettres de l'alphabet se voient gratifier d'un examen approfondi de leur graphie et de leur prononciation (*e*, *e* muet, *e* muet intercalaire, *e* sans accent prononcé [e], *ë*...). Ce livre auto-édité, vendu au plus juste prix, se lit et se consulte avec plaisir, pour mieux lire et mieux parler.

## Francophonie : langue et littérature



### LE BELGE DANS TOUS SES ÉTATS. DICTIONNAIRE DE BELGICISMES, GRAMMAIRE ET PRONONCIATION, de Georges LEBOUC

Bonneton, 1998, 160 p., 9 €

Même si le titre peut fallacieusement laisser penser que le français parlé – et écrit – en Belgique a acquis le statut d'une langue à part entière, le vade-mecum de cet universitaire belge constitue pour tout honnête homme attaché à la langue française un livre indispensable, tant il est complet. L'accent « belch », souvent caricaturé, peut provoquer « centéyune » difficultés de compréhension : « *est-ce possible ?* » me demandez-vous ; « *terrip !* », vous dis-je. Ajoutez à cela une syntaxe légèrement décalée : l'expression de l'heure (*entre l'heure de midi* = à l'heure du déjeuner, *sept heures quart* = 7 h 15, *la demie de huit heures* = 8 h 30, *le quart de midi* = 11 h 45...), les réponses (*non peut-être !* ne signifiant ni « non » ni « peut-être », mais « bien sûr »), les idiotismes (*être chocolat bleu pâle, tenir les cinq minutes avec quelqu'un*). Une originalité enfin : le recensement des faux amis certes (*bonbons, camisole, pistolets*), mais aussi des mots que les Belges croient leurs, alors qu'ils appartiennent bel et bien au français de France (*binjje, compendieusement, manique, rebiquer, toqué*), et des mots que les Français attribuent aux Belges à tort : *Belgeois, belgeoisant*... À conseiller aussi bien au touriste qui rendra visite à nos voisins francophones qu'à ceux que le livre, aperçu géolinguistique à lui seul, dispensera précisément du voyage.



### ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANCOPHONE D'ÉGYPTE. VINGT-HUIT POÈTES D'ÉGYPTE, de Jean-Jacques LUTHI, préface de Jacques CHEVRIER

L'Harmattan, 2002, 272 p., 23 €

Pour que les Français n'en restent pas à Georges Cattai, Andrée Chedid, Edmond Jabès, Joyce Mansour ou Ahmed Rassim, le choix de l'orientaliste Jean-Jacques Luthi (déjà auteur d'une *Littérature d'expression française en Égypte*, chez le même éditeur, en l'an 2000) s'est porté sur une trentaine de poètes. Choix heureux et généreux, qui, après vingt précieuses pages d'introduction qui mettent le lecteur dans le bain d'une littérature influencée par les romantiques (Hugo), les symbolistes (Mallarmé), puis par les surréalistes (Breton), consacre une pleine page à la biographie de chaque écrivain, n'offre pas moins de cinq pages à leurs textes – poèmes en prose, sonnets d'alexandrins ou vers libres – et, enfin, indique au lecteur leur bibliographie. Les meilleurs des « Égyptiens » francophones (en y incluant les Français installés là-bas) surent se faire poètes des bords du Nil, sans exotisme mais en adoptant des attitudes variées : humanistes mélancoliques « *alexandrins* », pieux « *autochtones* » patriotes, « *étrangers* » en quête d'identité, « *seuls ceux qui ont eu l'audace de repenser la poésie, d'appliquer une prosodie étrangère à des réalités orientales, arabes, égyptiennes, seuls ceux-là ont fait œuvre de novateurs et leur poésie rend un son très particulier qui ne laisse jamais indifférent* ». Montrons-le en offrant un poème – « L'Orient », d'Henri El-Kayem (1912-2000) – au lecteur de *DLF*, futur lecteur de cette anthologie :

*C'est la nuit que l'on habille de rose  
C'est l'arbre qui se tient penché sur les morts  
C'est la voix de l'été au sommet des arbres chauds*

*C'est le temps qui ne connaît pas de distances.  
On part accompagné d'animaux et de fêtes  
La prière descend des arcanes du soir  
Des femmes passent pour oublier nos vies.*

## École : trois pièces à verser au débat

**L'ÉCOLE DES ILLUSIONNISTES**, d'Élisabeth NUYTS (2<sup>e</sup> édition)  
Élisabeth Nuyts (32, rue des Rêves, 34000 Montpellier), 2002, 352 p., 20 €



Chercheur en pédagogie, l'auteur nous livre ici une vulgarisation scientifique des processus en jeu dans l'apprentissage de la langue et un vif pamphlet contre la nouvelle pédagogie du « *cerveau droit* ». Sa force est de proposer une théorie cohérente du développement des capacités visuelles, auditives et kinesthésiques chez l'enfant ; sa faiblesse, de reprendre le mythe du complot : les organismes de formation pédagogique qui défendent la lecture globale et rapide ne sont pas délégués par on ne sait quel pouvoir à l'abrutissement des nouvelles générations. Leur si piètre grammaire n'a pas de si hautes visées. L'auteur détaille en effet le sort réservé au verbe, noyau de la phrase, dans les explications tantôt formalistes, tantôt fonctionnelles et tantôt génératives des manuels scolaires. Faut-il oublier le verbe comme expression d'un état ou d'une action pour l'identifier comme mot de forme très variable, sans relation au temps ni au sujet ? Faut-il taire le bon vieux C.O.D. de la phrase sujet-verbe-complément pour en faire le « groupe nominal » du « groupe verbal » de la phrase Groupe nominal sujet-Groupe verbal sans ajouter du sens à cette évolution ? La recherche grammaticale a, de fait, adopté ce vocabulaire, mais à un certain niveau de raisonnement, pas forcément utile ni accessible au primaire, et à condition d'assortir ces considérations de la distinction, ô combien sémantique, sujet / prédicat (i. e. ce que l'on sait déjà au début de la phrase, ce que l'on apprend au cours de la phrase). Le lecteur appréciera la description tragi-comique des errements de l'enseignement primaire, dont le rôle est de répondre au désir de lire, d'apprendre, de comprendre. Répondre à cette quête du sens (et la susciter) sera la meilleure façon d'endiguer dyslexie et illettrisme.



**VIOLENCE, ILLETTRISME : LA FAUTE À L'ÉCOLE**, de Joseph VAILLÉ  
Les Éditions de Paris, 2001, 160 p., 14 €

Ce violent réquisitoire, convaincu et souvent convaincant, s'appuie sur le précédent ouvrage pour déplorer d'un même souffle les méthodes pédagogiques pratiquées dès la maternelle et leur incitation indirecte à la violence ; car l'enfant, rendu par lesdites méthodes « *incapable de comprendre et d'exprimer ses émotions, perd la maîtrise de soi* ». S'appuyant sur un solide bon sens et sa longue expérience de formateur, et même s'il se veut plein d'espoir et confiant dans la possibilité de corriger les errements passés et présents de la méthode globale d'apprentissage de la lecture, l'auteur nous montre les ravages psychologiques du formalisme grammatical (ah ! les temps verbaux réduits à trois, les pronoms personnels séparés de ce qu'ils désignent dans leur contexte, le sacro-saint « schéma actanciel ») auquel sont soumis les écoliers, raconte de tristes anecdotes, entre dans des considérations

philosophiques qui nous emportent au fil de ce petit volume. L'ennemi, c'est le pédagogisme... et c'est cette lecture globale, silencieuse, et rapide, voire prédictive – parée de tous les qualificatifs cachant une réelle incompréhension. Les dégâts, ce sont une mémoire mal entraînée, une culture au rabais (et non plus littéraire), un apprentissage dirigiste. Nous échapperons peut-être au pire : à un enseignement qui préfère systématiquement à l'inné l'acquis, aux « cerveaux gauches » trop indépendants les individus visuels et soumis.



**CONTRE-EXPERTISE D'UNE TRAHISON. LA RÉFORME DU FRANÇAIS AU LYCÉE, d'Agnès JOSTE, préface d'Henri MITTERAND**

Fayard « Mille et une nuits », 2002, 266 p., 12 €

Analysant les textes officiels qui redéfinissent depuis 1999 l'enseignement du français au lycée, l'ouvrage s'attaque à l'idéologie des experts de l'éducation, faiseurs de programmes. L'auteur, membre du collectif « Sauver les lettres » (dont on visitera le site [www.sauv.net](http://www.sauv.net)), n'évite pas toujours attaques *ad hominem* ni répétitions, réussissant toutefois à élever le débat à partir de textes censés disciplinaires mais non exempts d'incohérences théoriques. La mort « programmée » de la littérature provient de la méconnaissance, voire du mépris des nouveaux élèves comme des enseignants, d'une vision utilitariste de l'enseignement, d'une littérature réduite à la rhétorique. L'apprentissage raisonné du français est massacré avant même la littérature, au motif que grammaire et orthographe sont sources d'inégalités, sélectionnant les élèves d'après leur capacité mémorielle. Plus que jamais lettre et esprit sont unis, parce qu'ils sont menacés : pour ne pas renvoyer les élèves à leur origine sociale, il faut revenir à un enseignement du français attaché aux vraies œuvres, à une lecture du sens, à l'histoire littéraire, à la culture. Enseignants et parents d'élèves tireront grand profit de l'ouvrage, en attendant que les professionnels de la pédagogie acceptent courageusement de tirer eux aussi profit de cette saine critique.

**Romain VAISSERMANN**

Signalons :

- *Le Grand Dictionnaire des citations françaises*, de Jean-Yves Dournon, préface de Pierre Belfond (L'Archipel, 2002, 992 p., 29,95 €).
- *Les Dictées de Bernard Pivot. Avec les dictées de Micheline Sommant. Chroniques et jeux de Jean-Pierre Colignon* (Albin Michel, « Les Dicos d'or », 2002, 528 p., 22,90 €).
- *Orthographe : trucs et astuces*, de Jean-Pierre Colignon (Albin Michel, « Les Dicos d'or », 2002, 160 p., 10 €).
- *Francophonie et dialogue des cultures*, d'Axel Maugey (Humanitas, Québec, 2003, 178 p., 20 €, en vente à la Librairie du Québec, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris).
- *Devenez un champion en orthographe*. Collectif (Albin Michel, « Les Dicos d'or », 2003, 360 p., 14,90 €).
- *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, d'Hélène Merlin-Kajman (Éditions du Seuil, « La couleur des idées », 2003, 416 p., 24 €).
- + *de 800 Questions, catégorie Lettres*, de Jean-Joseph Julaud, (Éditions First, 2003, 316 p., 3,90 €).